

MAI 2013

HAUTE-NORMANDIE

Dossier
d'

Aval

Perspectives démographiques de l'aire métropolitaine rouennaise Éléments pour une démarche prospective à l'horizon 2030



agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure



Insee
Mesurer pour comprendre
Haute-Normandie



SOMMAIRE

Avant-propos

Synthèse

Les découpages territoriaux de l'étude

A. TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE ROUENNAISE

1. Une croissance démographique faible
2. Évolutions de la population et des ménages, besoins en logements
3. Évolutions spécifiques du cœur urbain et des couronnes périurbaines
4. Interactions entre le cœur urbain et les couronnes périurbaines : le fonctionnement de l'aire métropolitaine
5. Déclinaison du scénario tendanciel : quelles évolutions pour certaines populations spécifiques ?
6. Traduction du scénario tendanciel en termes d'actifs

B. L'ATTRACTIVITÉ DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE ROUENNAISE : éléments de diagnostic

1. Croissance démographique comparée aux autres grandes aires urbaines
2. Échanges migratoires avec le reste du territoire métropolitain
3. Caractérisation du profil migratoire rouennais

C. HYPOTHÈSES DE REGAIN D'ATTRACTIVITÉ : trois scénarios volontaristes

1. Sur quels paramètres fonder les scénarios volontaristes ?
2. Trois scénarios de regain d'attractivité
 - Un scénario de regain d'attractivité à l'égard des jeunes et des étudiants
 - Un scénario de regain d'attractivité à l'égard des actifs d'âge moyen et des familles
 - Le scénario le plus volontariste : regain d'attractivité à l'égard des jeunes et à l'égard des actifs et des familles

ANNEXES : données sur les tendances démographiques des quatre SCoT adhérents de l'agence d'urbanisme

AVANT-PROPOS

Au cours de la dernière décennie, le bassin de vie de Rouen a gagné une dizaine de milliers d'habitants, selon un taux d'évolution plus faible aujourd'hui que dans les années quatre-vingt. Ce dynamisme démographique très modéré, que l'on observe également dans les régions au nord d'un axe Caen - Lyon, témoigne d'une faible attractivité de ces territoires à l'échelle nationale. Dans notre bassin de vie, la croissance démographique repose uniquement sur le solde naturel dont l'effet va structurellement s'atténuer. Dans les décennies à venir, ce sont les mouvements de population qui seront les principaux facteurs de différenciation en matière de croissance démographique des territoires.

Le ralentissement s'observe dans toutes les intercommunalités du bassin de vie de Rouen avec plus ou moins d'ampleur. Les mouvements démographiques ont des effets de long terme, et imposent une forte anticipation. C'est pourquoi l'agence d'urbanisme a choisi d'engager, dès 2011, un exercice prospectif à l'échelle du bassin de vie de Rouen, avec l'appui de l'INSEE.

Pourquoi se préoccuper d'une faible croissance démographique ? Pourquoi viser un regain d'attractivité ? D'une part, parce que l'allongement de la durée de la vie a des incidences structurelles sur la société et l'économie, qui peuvent être compensées par l'apport de populations nouvelles, comme les jeunes familles. D'autre part, parce que l'évolution démographique, positive comme négative, impacte nécessairement la programmation de nouveaux logements et d'équipements. Enfin, parce que la croissance de la population est fortement corrélée à celle de l'emploi.

Dans le cadre de son programme partenarial de travail, l'agence d'urbanisme complète sa réflexion au moyen de plusieurs études : les profils des ménages du bassin de vie de Rouen, le regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie à partir d'une enquête qualitative, le vieillissement de la population et ses conséquences en matière de logement, l'analyse des mouvements de population entre les régions françaises et la métropole rouennaise. L'ensemble de ces travaux, croisé avec les autres thématiques portées par l'agence d'urbanisme, est en mesure de nourrir une démarche prospective, à l'échelle du bassin de vie de Rouen.

Toujours dans une dimension prospective, la direction régionale de l'Insee a de son côté engagé, avec la DREAL, une étude des besoins en logements dans les territoires haut-normands à l'horizon 2030.

De telles démarches constituent une base nécessaire et utile pour engager une stratégie de regain d'attractivité, bâtie par l'ensemble des acteurs, dans tous les domaines : économie, emploi, logement, cadre de vie, cohésion sociale, déplacements...

Laurent MORENO

**Directeur général de l'agence
d'urbanisme de Rouen et des
bocles de Seine et Eure**

Alain MALMARTEL

**Directeur régional de l'Insee
de Haute-Normandie**

Ce dossier d'étude a été élaboré par Julien DELAMARE et Jérôme FOLLIN (Insee), avec la collaboration de Julien CAMMAS et de Valérie PALACIO (Aurbse)

SYNTHÈSE

Les pôles urbains de Rouen et de Louviers structurent un bassin de vie de plus de 700 000 habitants, soit près de la moitié de la population haut-normande. Cette grande aire métropolitaine se caractérise par une croissance démographique relativement faible. Son « cœur urbain », s'étalant des communes urbaines au Nord de Rouen jusqu'à l'agglomération de Louviers, voit sa population se stabiliser. La première couronne, autour de ce cœur urbain, a connu une croissance relativement vive depuis plusieurs décennies. La deuxième couronne enregistre un développement démographique presque aussi marqué et plus récent.

Ces trois composantes territoriales de l'aire rouennaise entretiennent des échanges de populations typiques des phénomènes d'étalement urbain et de périurbanisation. Si ces dynamiques se poursuivaient à l'identique, dans les deux prochaines décennies, la population du cœur urbain tendrait à se stabiliser. L'essentiel de la croissance démographique du bassin (environ 32 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030) se localiserait dans les couronnes périurbaines, 50 % dans la première et 30 % dans la seconde. L'augmentation du nombre de ménages (+ 40 000) serait mieux répartie entre les trois composantes territoriales du bassin.

L'augmentation du nombre de ménages, avec les besoins de construction de logements qui en découlent, serait supérieure à celle de la population. Un minimum de + 0,3 % à 0,5 % d'accroissement du nombre de ménages devrait être constaté dans chaque composante du bassin de vie, pour répondre à la baisse tendancielle du nombre de personnes par ménage.

A l'échelle des quatre SCoT adhérents de l'agence, la CREA connaîtrait un développement démographique très limité, mais recueillerait toujours la majorité des nouveaux ménages. Les pays du Roumois et Entre Seine et Bray conserveraient une croissance vive, quoique ralentie. Le SCoT de la CASE verrait sa croissance plus fortement ralentie.

L'aire métropolitaine rouennaise connaîtra, comme les autres territoires, un vieillissement assez marqué dans les prochaines décennies. Les populations âgées dépendantes augmenteront fortement, au contraire des effectifs scolaires qui seraient au mieux stabilisés. Les habitants en âge de travailler seraient moins nombreux, mais l'allongement des carrières et l'augmentation de l'activité des femmes permettraient à la population active de ne pas diminuer.

Des scénarios volontaristes ont été définis. Ils visent à résorber, au moins partiellement, le déficit d'attractivité pointé par l'analyse du profil migratoire spécifique de l'aire rouennaise. Le territoire se caractérise en effet par une faible attractivité à l'égard des jeunes, mais aussi vis-à-vis des actifs de 35 à 50 ans environ, avec leurs familles. Pour ces catégories d'habitants, se rapprocher du niveau d'attractivité de villes comme Rennes ou Nantes peut constituer un objectif ambitieux mais réaliste, au moins en termes de besoins en nouveaux logements.

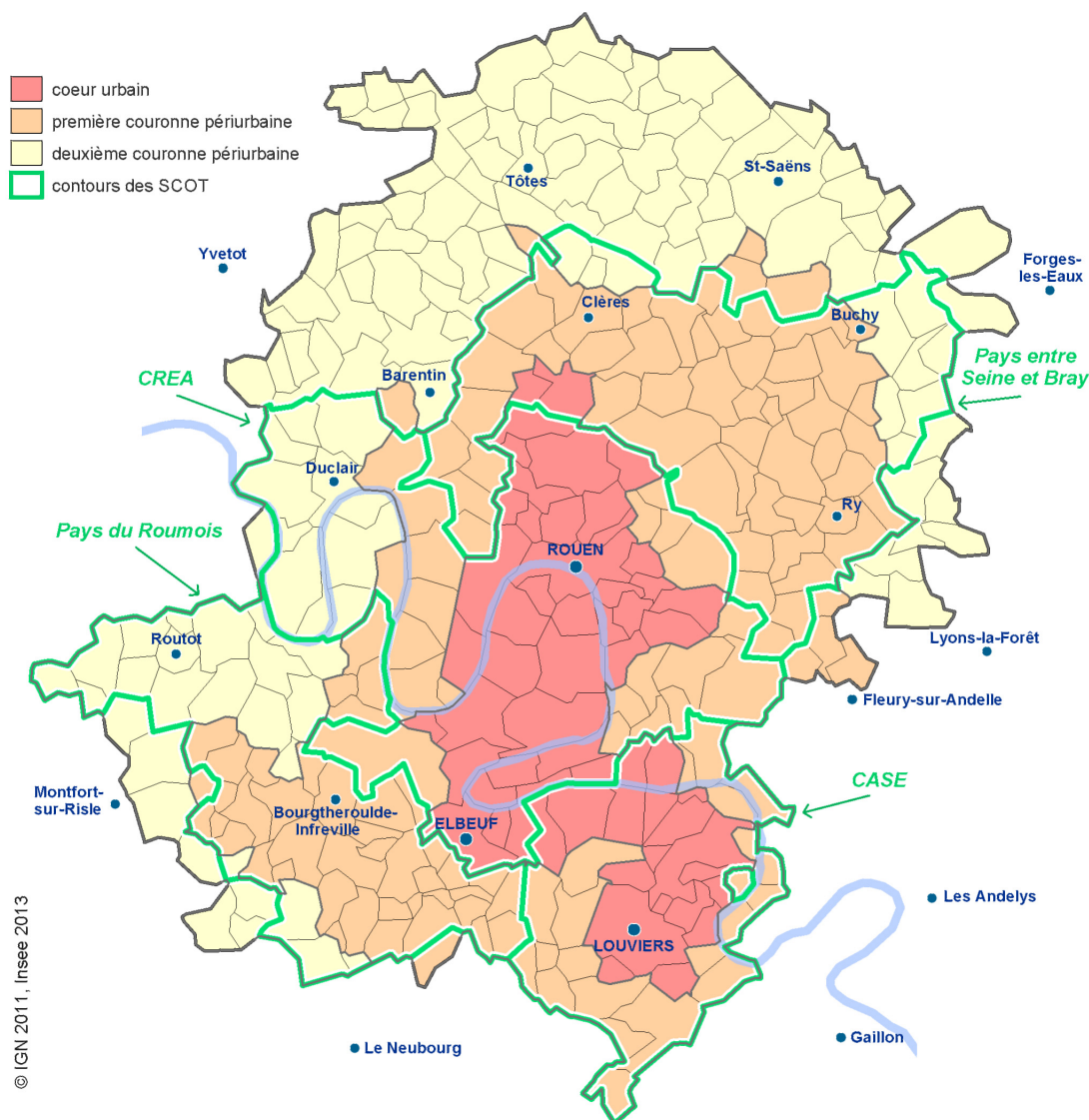
Le scénario le plus volontariste conduirait à une augmentation du nombre de ménages du même ordre que le rythme enregistré dans les années 1990 ou 2000.

LES DÉCOUPAGES TERRITORIAUX DE L'ÉTUDE

Une démarche de prospective territoriale, en particulier dans sa dimension démographique, a tout intérêt à porter sur un ensemble géographique qui peut être considéré comme un *système*. Dans cette étude, l'échelle de réflexion retenue correspond au « grand bassin de vie » rouennais, à savoir l'ensemble formé par la ville centre et son agglomération, mais aussi par les territoires environnants qui sont en interrelation forte avec le pôle urbain.

Plus précisément, le « grand bassin de vie » a été pris en compte dans cette étude sous deux formes :

- Un périmètre « fonctionnel » : le cœur urbain et ses deux couronnes, appelé « **aire métropolitaine rouennaise** »¹ ou « **aire rouennaise** » dans l'étude
- Un périmètre « institutionnel » : les quatre territoires de SCoT adhérents de l'agence d'urbanisme.



¹ L'expression « aire métropolitaine rouennaise » utilisée pour cette étude ne renvoie à aucune définition officielle nationale

Dans le découpage « fonctionnel », le cœur urbain correspond à la continuité géographique des communes urbaines du Nord de l'agglomération de Rouen jusqu'à celle de Louviers. La « première couronne périurbaine » rassemble les communes les plus dépendantes du cœur urbain (en matière d'emploi) et dont le mouvement de densification démographique (étalement urbain) est amorcé depuis trois ou quatre décennies au moins. La « deuxième couronne » correspond aux communes dont la dépendance à l'égard du pôle urbain est moins forte ou plus récente.

Avec 500 000 habitants, le cœur urbain représente 70 % des habitants du bassin ainsi constitué. Chaque couronne rassemble environ 100 000 habitants.

Le bassin « institutionnel » regroupe les territoires des SCoT du Pays Entre Seine et Bray, du Pays du Roumois, de la communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE) et de la communauté d'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Comparé au bassin de vie fonctionnel, ce périmètre s'étend moins loin au Nord de Rouen, mais il intègre pratiquement la première couronne périurbaine. Il rassemble au total 650 000 habitants, dont les trois quarts dans la CREA.

Données de cadrage sur l'aire métropolitaine rouennaise

	cœur urbain	première couronne	deuxième couronne	aire rouennaise
Population 2010	497 126	123 187	98 559	718 872
nb de communes	55	146	130	331
superficie (en km ²)	510	1 072	1 108	2 690
densité (en hab/km ²)	974,8	114,9	89,0	267,2
variation de la population (en %) 1975-1990	2,7%	43,0%	16,2%	9,0%
taux annuel moyen (en %)	0,18%	2,41%	1,00%	0,58%
variation de la population (en %) 1990-2010	2,1%	19,7%	11,7%	6,0%
taux annuel moyen (en %)	0,11%	0,90%	0,56%	0,29%
variation de la densité (en hab/km ²) 1975-1990	24,8	28,9	11,1	20,8
moyenne annuelle (en hab/km ²)	1,7	1,9	0,7	1,4
variation de la densité (en hab/km ²) 1990-2010	20,4	18,9	9,3	15,2
moyenne annuelle (en hab/km ²)	1,0	0,9	0,5	0,8

Source : Insee, Recensements de la population

Données de cadrage sur l'ensemble des 4 SCoT

	SCoT de la CREA	SCoT Entre Seine et Bray	SCoT pays du Roumois	SCoT de la CASE	TOTAL des 4 SCoT
Population 2010	487 348	50 372	44 559	67 099	649 378
nb de communes	71	62	61	37	231
superficie (en km ²)	664	512	373	324	1 873
densité (en hab/km ²)	734,0	98,4	119,5	207,1	346,7
variation de la population (en %) 1975-1990	1,6%	33,5%	41,3%	41,1%	8,1%
taux annuel moyen (en %)	0,11%	1,94%	2,33%	2,32%	0,52%
variation de la population (en %) 1990-2010	2,0%	22,0%	19,8%	10,4%	5,3%
taux annuel moyen (en %)	0,10%	1,00%	0,91%	0,49%	0,26%
variation de la densité (en hab/km ²) 1975-1990	11,4	20,2	29,2	54,7	24,8
moyenne annuelle (en hab/km ²)	0,8	1,3	1,9	3,6	1,7
variation de la densité (en hab/km ²) 1990-2010	14,6	17,7	19,7	19,4	17,3
moyenne annuelle (en hab/km ²)	0,7	0,9	1,0	1,0	0,9

Source : Insee, Recensements de la population

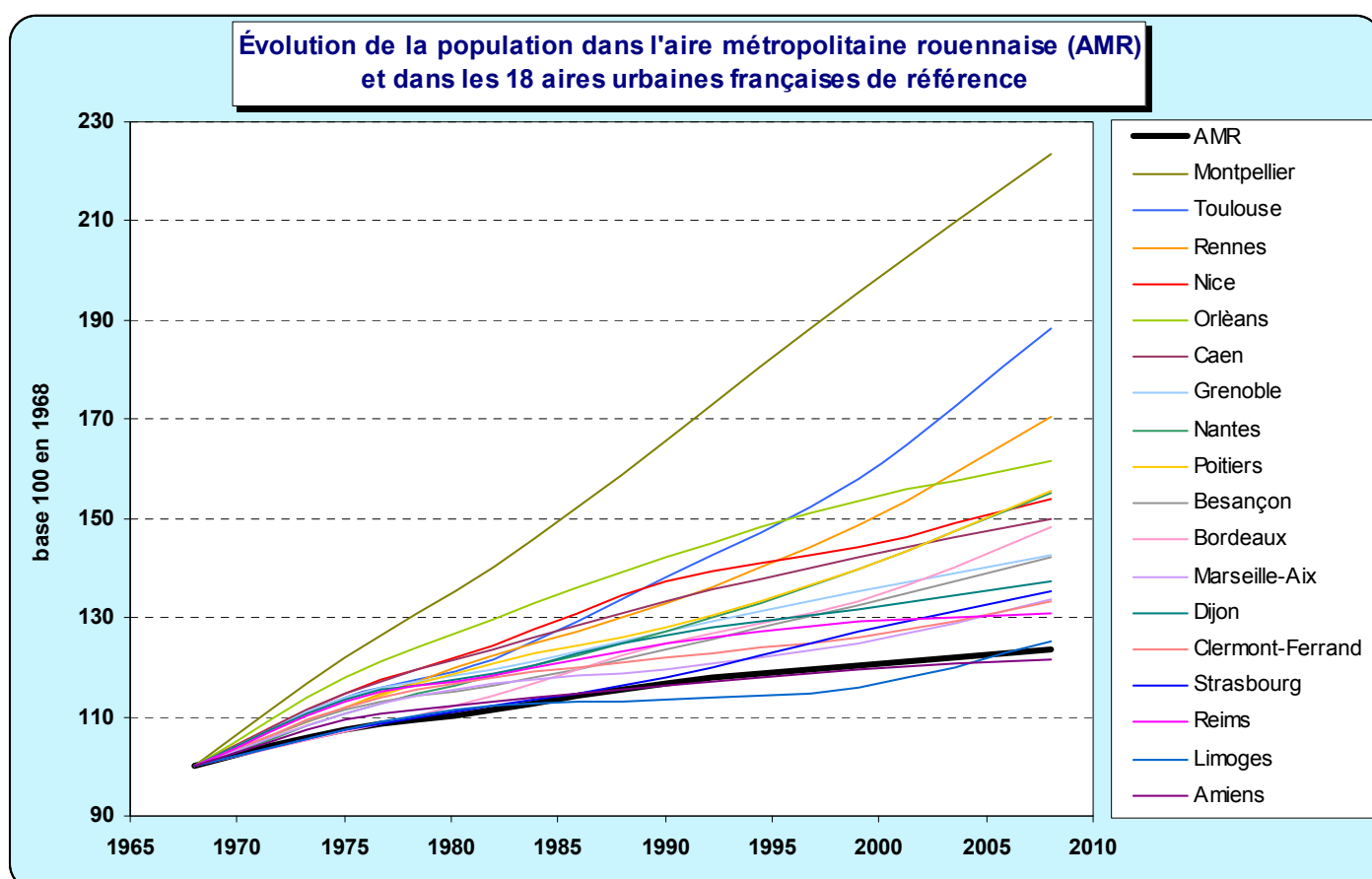
A. TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DU BASSIN DE VIE DE ROUEN

1. Une croissance démographique faible

Au regard des aires urbaines comparables au plan national, l'aire métropolitaine rouennaise se caractérise par une croissance démographique faible depuis les années 1970. De 582 000 habitants en 1968, la population est passée à 719 000 en 2010, soit une des trois plus faibles augmentations (avec Limoges et Amiens) parmi les 19 aires urbaines de référence².

Ce faible dynamisme démographique s'explique par un déficit migratoire permanent depuis les années 1970. Parallèlement, l'excédent naturel (des naissances sur les décès), traditionnellement élevé en Haute-Normandie, tend à se réduire et à rejoindre la moyenne des territoires de référence.

NB : pour une analyse plus approfondie de l'attractivité du territoire, voir partie B



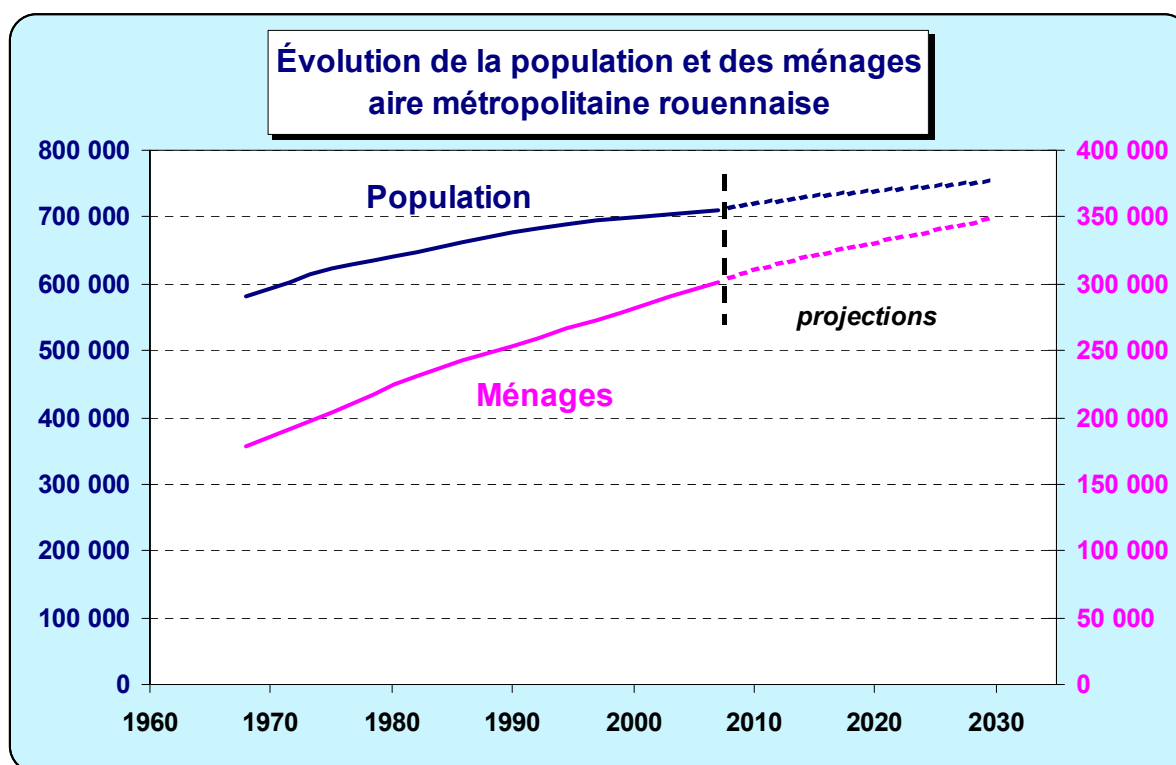
Sources : Insee, Recensements de la population 1968 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2008 exploitations principales.

² Aires urbaines de métropole, dont la population est comprise entre 200 000 et 1 000 000 d'habitants et dont la ville-pôle est capitale régionale ou métropole de premier plan dans sa région.

2. Évolutions de la population et des ménages, besoins en logements

On constate un ralentissement démographique dans l'aire rouennaise depuis plusieurs décennies maintenant. Si les paramètres démographiques récents se maintenaient dans une perspective de 10 ou 20 ans (scénario tendanciel, voir encadré), la population de l'aire métropolitaine augmenterait à un rythme faible (en moyenne + 1 700 habitants par an), pour atteindre 752 000 habitants en 2030.

Dans le périmètre institutionnel des 4 SCoT, la population passerait de 649 000 en 2010 à 672 000 en 2030, soit en moyenne 1 200 habitants supplémentaires par an.

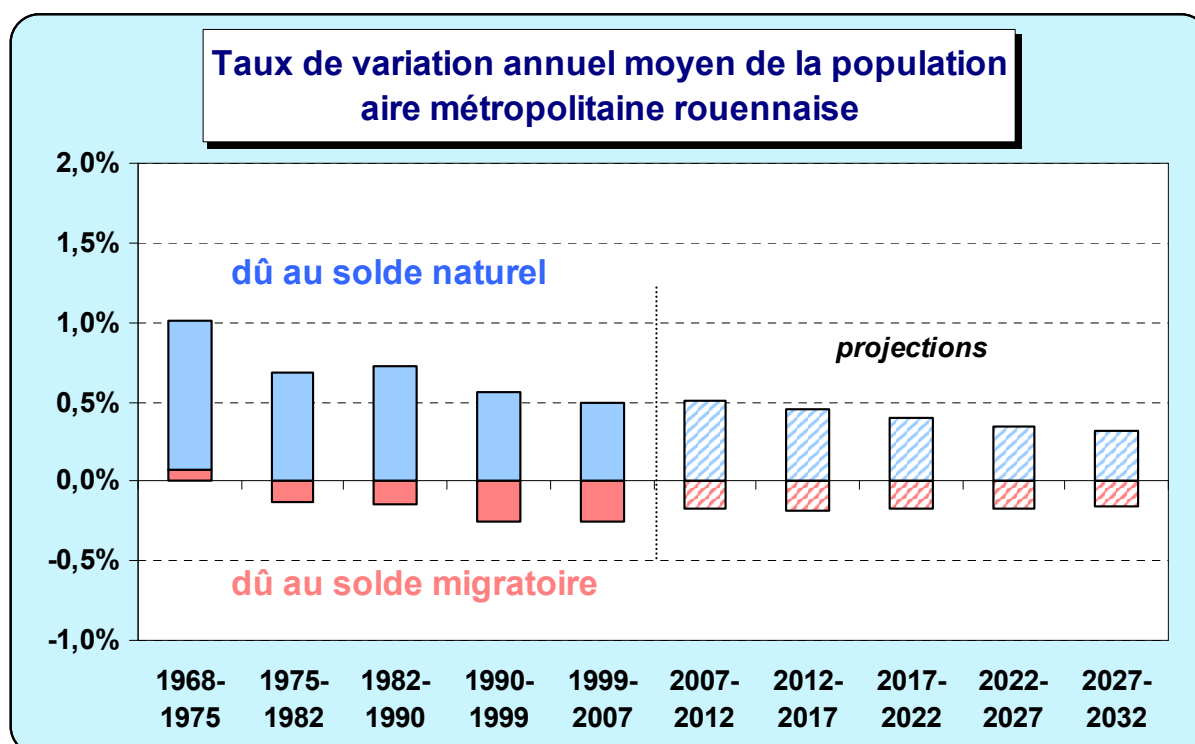


Sources : Insee, Recensements de la population - Projections Omphale - scénario tendanciel

Le scénario tendanciel de projection

Définir un scénario de projection consiste à formuler des hypothèses sur les facteurs qui déterminent l'évolution de la population : naissances, décès, migrations.

Le scénario tendanciel, parfois aussi appelé « fil de l'eau », est celui qui s'appuie sur les hypothèses a priori les plus neutres. En l'occurrence, la fécondité (nombre d'enfants par femme) est maintenue sur toute la période à son niveau connu le plus récent ; les quotients de mortalité retenus correspondent à un prolongement tendanciel des gains d'espérance de vie observés sur les années passées ; les comportements migratoires par âge (arrivées et départs) sont eux aussi maintenus constants sur l'ensemble de la période de projection.



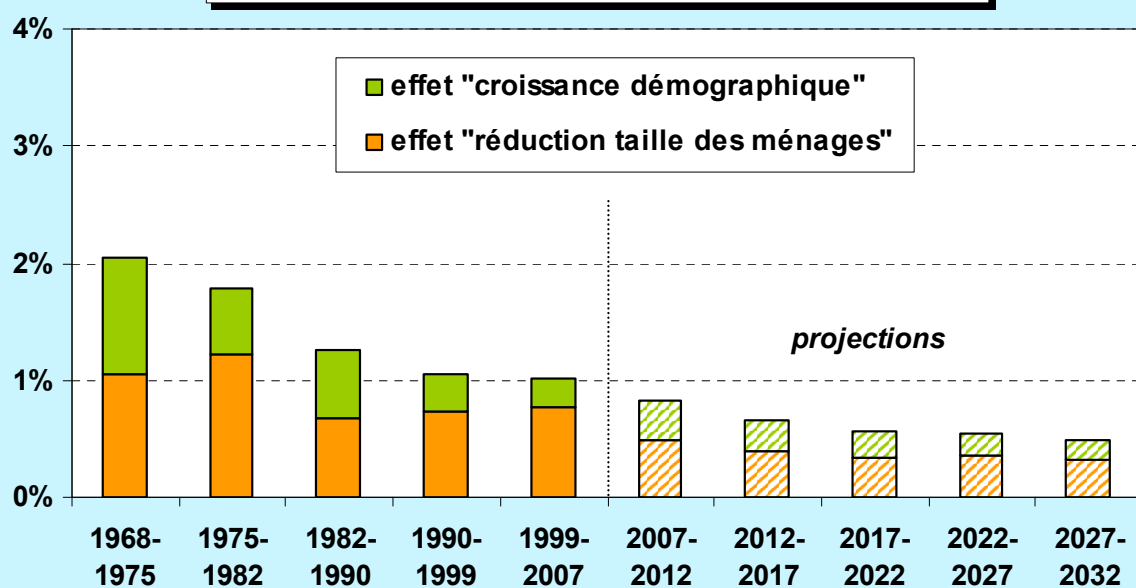
Sources : Insee, Recensements de la population - Projections Omphale - scénario tendanciel

2 000 ménages supplémentaires chaque année

Le nombre de ménages continuerait d'augmenter, et à un rythme plus élevé que le nombre d'habitants. En effet, sous l'effet de certaines tendances sociétales (mises en couple plus tardives, augmentation des séparations et des familles recomposées...) mais aussi et surtout du vieillissement de la population (davantage de couples dont les enfants n'habitent plus le logement familial, davantage de personnes seules...), le nombre de personnes par logement diminue. A nombre d'habitants égal, les logements nécessaires sont donc toujours plus nombreux. La croissance du nombre de ménages, dans le scénario tendanciel, serait de l'ordre de + 0,5 % en moyenne par an dans les deux décennies à venir (à savoir autour de 2 000 ménages supplémentaires chaque année). Cet ordre de grandeur est inférieur à ceux observés lors des trois dernières décennies (entre + 2 500 et + 3 000 ménages par an en moyenne). Le scénario tendanciel induirait donc un certain relâchement dans l'effort de construction. Même le scénario beaucoup plus optimiste de retour à l'équilibre migratoire correspond à un rythme d'augmentation des ménages (environ + 3 000 ménages par an) du même ordre que celui des décennies récentes.

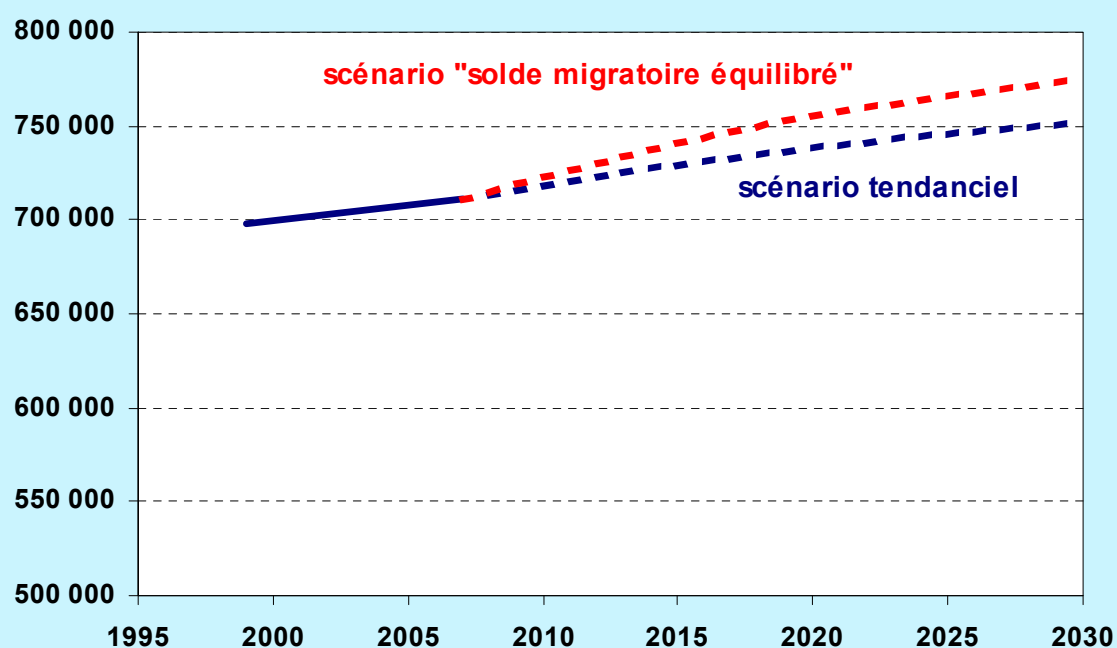
L'évolution du nombre de ménages ne se traduit pas exactement en besoins de logements supplémentaires. Des modifications du parc peuvent, d'elles mêmes, modifier quelque peu ces besoins. La réduction de la vacance des logements, par exemple, peut répondre directement à une partie des besoins. Les opérations de rénovation urbaine ou les destructions peuvent, à l'inverse, induire des besoins de construction supplémentaires. En tout état de cause, l'ordre de grandeur de 2 000 logements supplémentaires par an, dans un schéma démographique tendanciel, peut constituer un repère quantitatif solide.

Taux de variation annuel moyen des ménages aire métropolitaine rouennaise



Sources : Insee, Recensements de la population - Projections Omphale - scénario tendanciel

Projections de population à l'horizon 2030 aire métropolitaine rouennaise



Sources : Insee, Recensements de la population - Projections Omphale

3. Évolutions spécifiques dans le cœur urbain et les couronnes périurbaines

Le ralentissement démographique de l'aire rouennaise concerne essentiellement son cœur urbain. Celui-ci a connu une quasi-stabilisation de la population pendant les années 2000. Si les tendances démographiques récentes se maintenaient (scénario tendanciel), la population du cœur urbain se stabiliserait autour de 500 000 habitants. Le nombre de ménages continuerait toutefois d'augmenter, mais à un rythme ralenti : environ + 1 000 par an durant les deux prochaines décennies.

Toujours dans un scénario tendanciel (qui donc prolongerait les mouvements d'étalement urbain constatés dans un passé récent), les couronnes périurbaines conserveraient une croissance démographique assez soutenue. La première gagnerait encore 16 000 habitants à l'horizon 2030, soit environ 800 nouveaux habitants par an et 600 nouveaux ménages. Dans la seconde couronne, ce seraient environ 11 000 habitants supplémentaires d'ici à 2030, soit environ 500 nouveaux habitants par an et 400 nouveaux ménages.

Une croissance démographique plus soutenue en première qu'en deuxième couronne ?

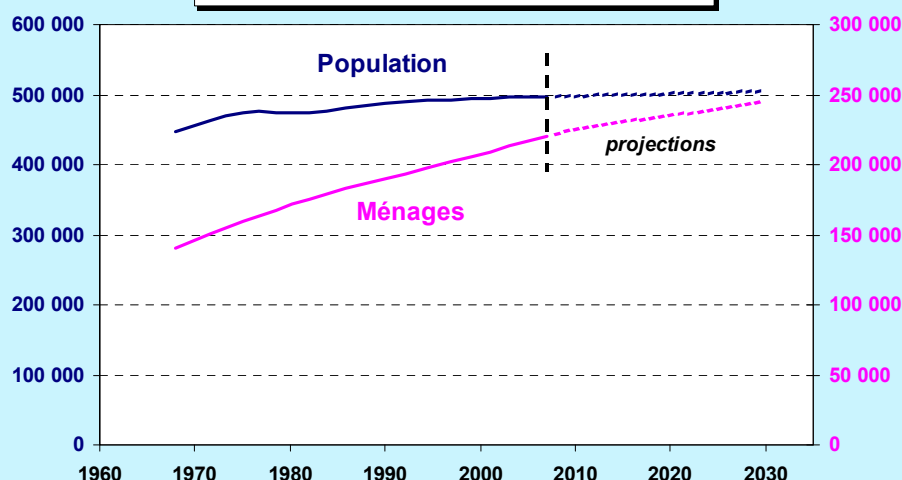
Il faut noter que le rythme de croissance démographique resterait un peu plus soutenu en première qu'en seconde couronne. Pour la seconde, on peut parler d'un phénomène de poursuite de l'étalement urbain du pôle rouennais, l'influence de ce dernier se faisant sentir de plus en plus dans des communes relativement éloignées. L'évolution en première couronne s'apparente davantage à un mouvement de densification de territoires déjà sous forte influence urbaine qu'à de l'étalement urbain proprement dit.

Au total, les 32 000 habitants supplémentaires que l'aire rouennaise accueillerait d'ici à 2030 se localiseraient pour 20 % d'entre eux dans le cœur urbain, 50 % dans la première couronne et 30 % dans la seconde. Pour les nouveaux ménages, ces proportions sont assez différentes. Les ménages s'installant dans les couronnes périurbaines étant de plus grande taille, la part des nouveaux ménages dans le cœur urbain serait de 50 %, pour seulement 30 % et 20 % dans les deux couronnes.

Stabilité démographique dans la CREA

Dans le périmètre « institutionnel » constitué par les 4 SCoT, les perspectives démographiques de la CREA se rapprochent beaucoup de celles du cœur urbain, à savoir une tendance à la stabilisation du nombre d'habitants : + 6 000 habitants à l'horizon 2030 et + 20 000 logements (soit environ 2 000 par an). Celles des Pays Entre Seine et Bray et du Roumois correspondraient aux évolutions projetées dans les couronnes périurbaines. Leur croissance démographique resterait soutenue, quoique ralentie. Chacun de ces deux territoires typiquement périurbains gagnerait de l'ordre de 7 000 habitants et 4 000 à 5 000 ménages. Le SCoT de la CASE serait dans une situation intermédiaire : son évolution démographique resterait positive, mais serait plus fortement ralentie, en raison d'un solde migratoire qui deviendrait négatif (+ 2 500 habitants, + 3 500 ménages, toujours à l'horizon 2030).

Évolution de la population et des ménages cœur urbain



CŒUR URBAIN

1990-2010 :

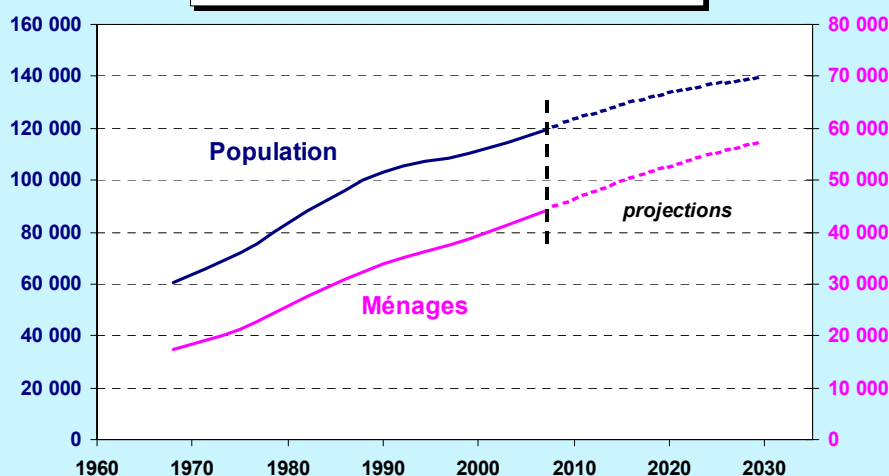
+ 10 000 habitants (+2%)
+ 35 000 ménages (+18%)

2010-2030

(projection tendancielle) :

+ 6 000 habitants (+1%)
+ 20 000 ménages (+9%)

Évolution de la population et des ménages première couronne



PREMIÈRE COURONNE

1990-2010 :

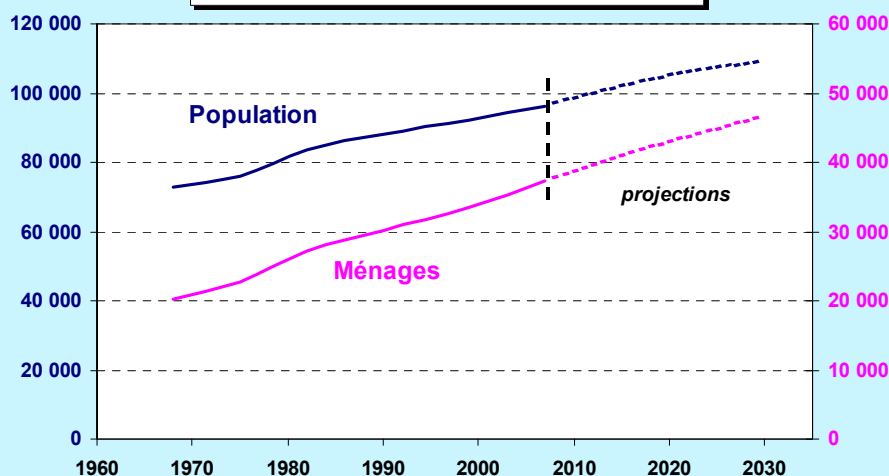
+ 20 000 habitants (+20%)
+ 12 000 ménages (+37%)

2010-2030

(projection tendancielle) :

+ 16 000 habitants (+13%)
+ 11 000 ménages (+24%)

Évolution de la population et des ménages deuxième couronne



DEUXIÈME COURONNE

1990-2010 :

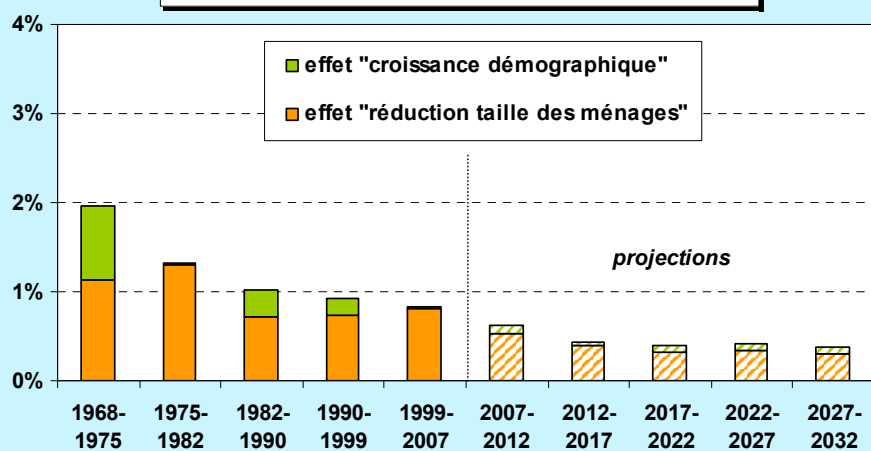
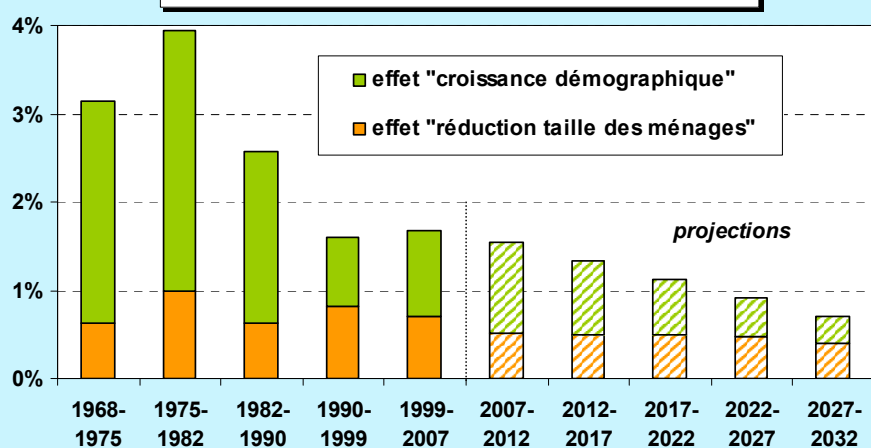
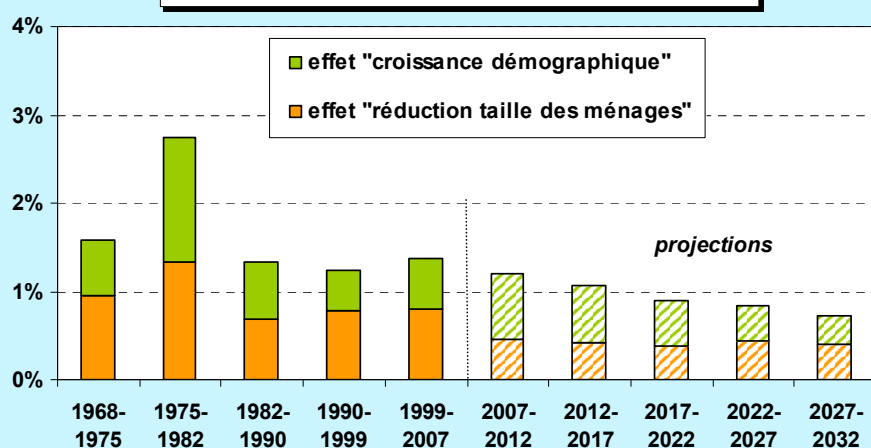
+ 10 000 habitants (+12%)
+ 9 000 ménages (+29%)

2010-2030

(projection tendancielle) :

+ 11 000 habitants (+11%)
+ 8 000 ménages (+20%)

Sources : Insee, Recensements de la population - Projections Omphale - scénario tendanciel

**Taux de variation annuel moyen des ménages
cœur urbain**

**Taux de variation annuel moyen des ménages
première couronne**

**Taux de variation annuel moyen des ménages
deuxième couronne**


Sources : Insee, Recensements de la population - Projections Omphale - scénario tendanciel

NB : Les mêmes graphiques pour les 4 SCoT figurent en annexe du rapport

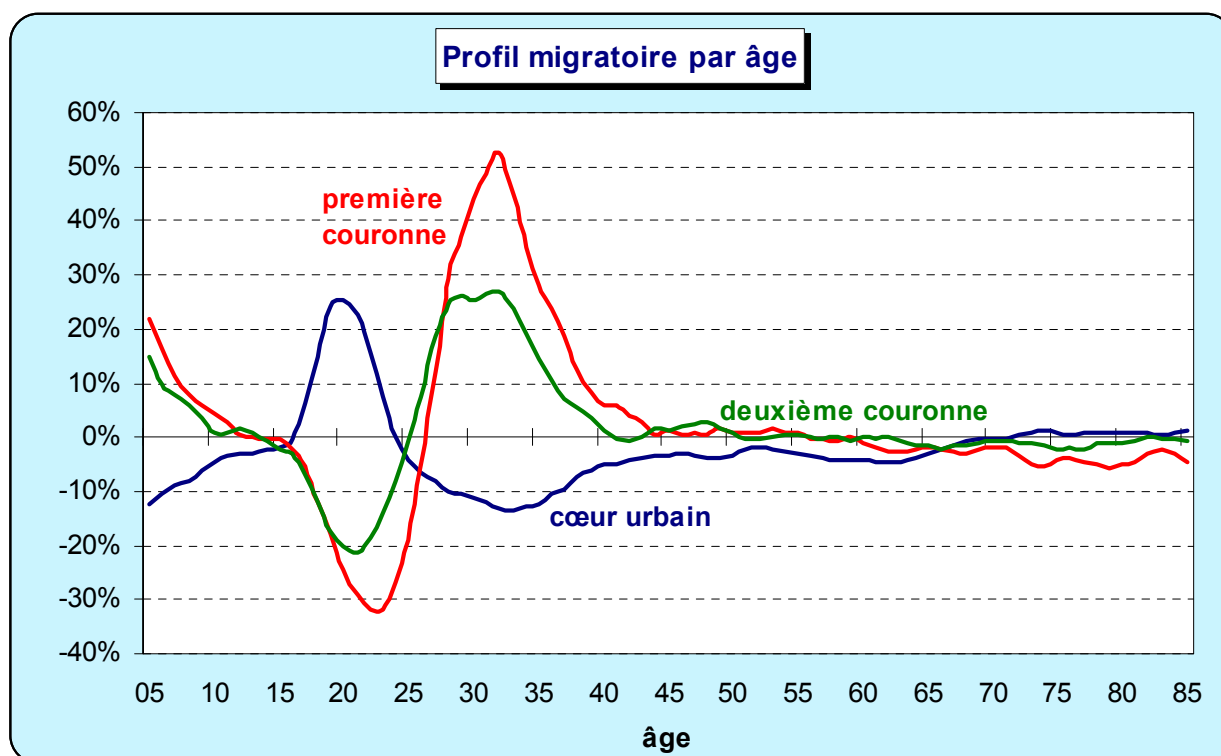
4. Interactions entre le cœur urbain et les couronnes périurbaines : le fonctionnement interne de l'aire métropolitaine rouennaise

Le bassin démographique rouennais, dans sa définition « fonctionnelle », correspond bien à un système dans lequel chaque type de territoire interagit avec les autres, selon une fonction bien définie.

Chaque année, environ 4 000 personnes quittent le cœur urbain pour s'installer dans les couronnes périurbaines (les deux tiers dans la première). Simultanément, près de 3 000 « périurbains » font le chemin inverse. Ces mouvements de sens opposé sont d'un ordre de grandeur proche, mais recouvrent des profils de personnes bien différents.

Des échanges permanents entre le cœur urbain et les couronnes

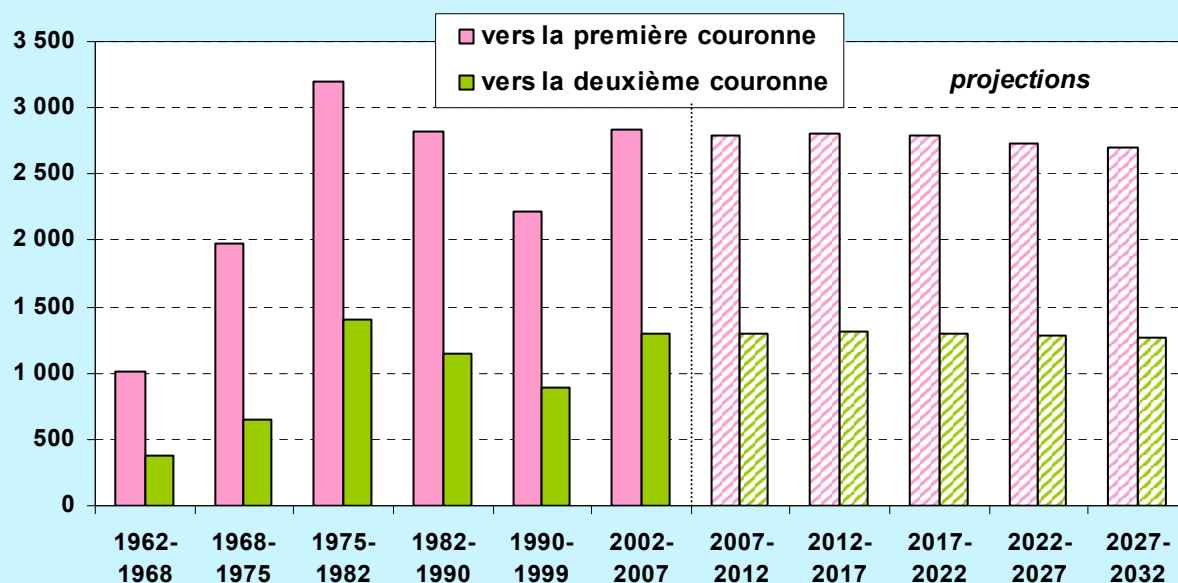
Selon le mouvement bien connu de périurbanisation, les départs du cœur urbain vers les couronnes résidentielles sont essentiellement le fait de couples assez jeunes (âgés de 25 à 40 ans). Ils quittent souvent les centres urbains à l'arrivée du premier ou du deuxième enfant, pour des logements spacieux plus abordables. Parallèlement, le cœur urbain accueille un nombre très important de jeunes originaires des zones périurbaines (notamment), pour leurs études ou pour leurs premiers emplois ou logements indépendants. Ces échanges permanents d'habitants selon leur position dans le cycle de vie constituent une forme de respiration interne du territoire. Ce fonctionnement a profité, d'un point de vue purement quantitatif, aux secteurs périurbains depuis 3 ou 4 décennies.



Source : Insee, Recensement de la population - 2008

Lecture du graphique : en 2008, les migrations des 5 années précédentes ont entraîné, dans la première couronne, un surplus de population de 30-35 ans d'environ 40 à 50 % (par rapport à une situation théorique sans migration)

Flux du coeur urbain vers les deux couronnes*

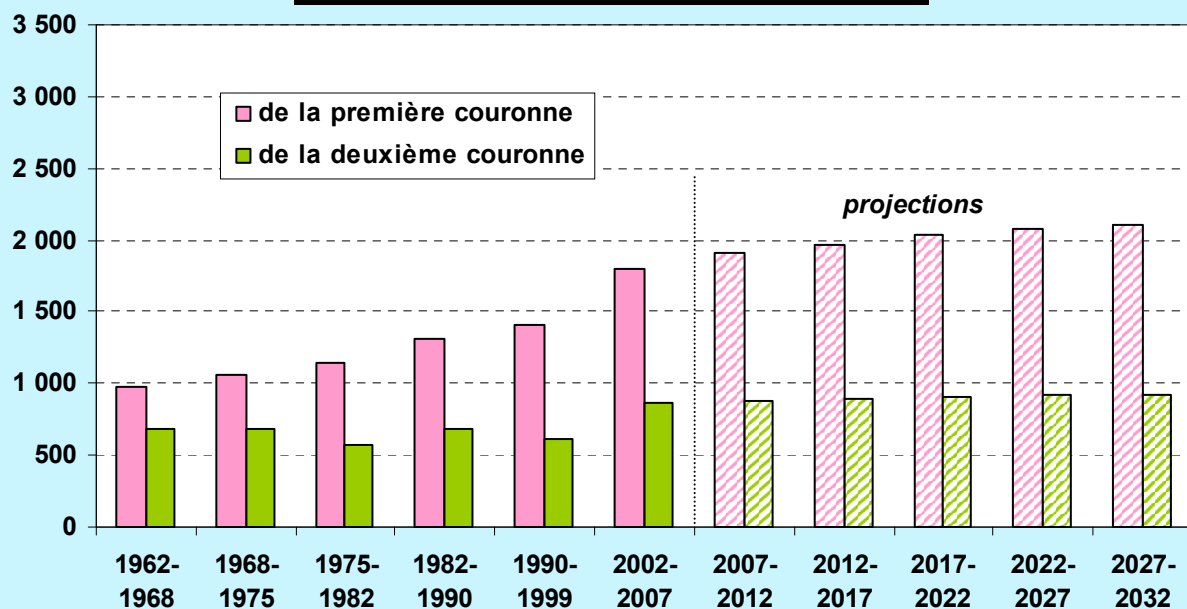


Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Recensements de population - Projections Omphale - scénario tendanciel

* en valeurs moyennes annuelles

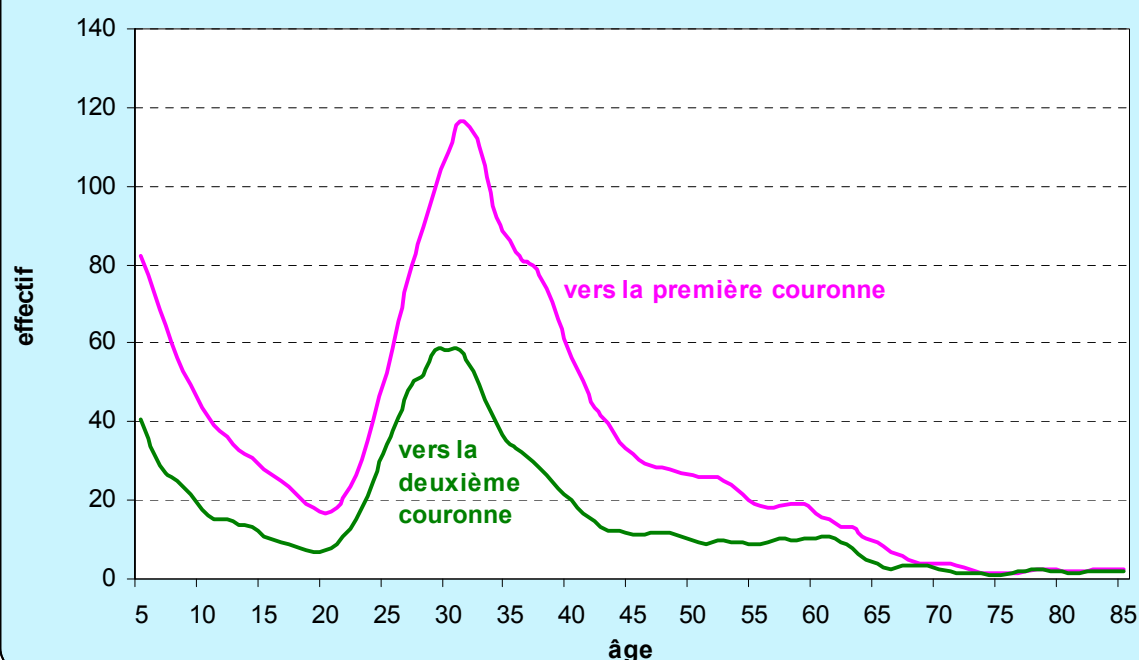
Flux des couronnes vers le cœur urbain*



Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Recensements de population - Projections Omphale - scénario tendanciel

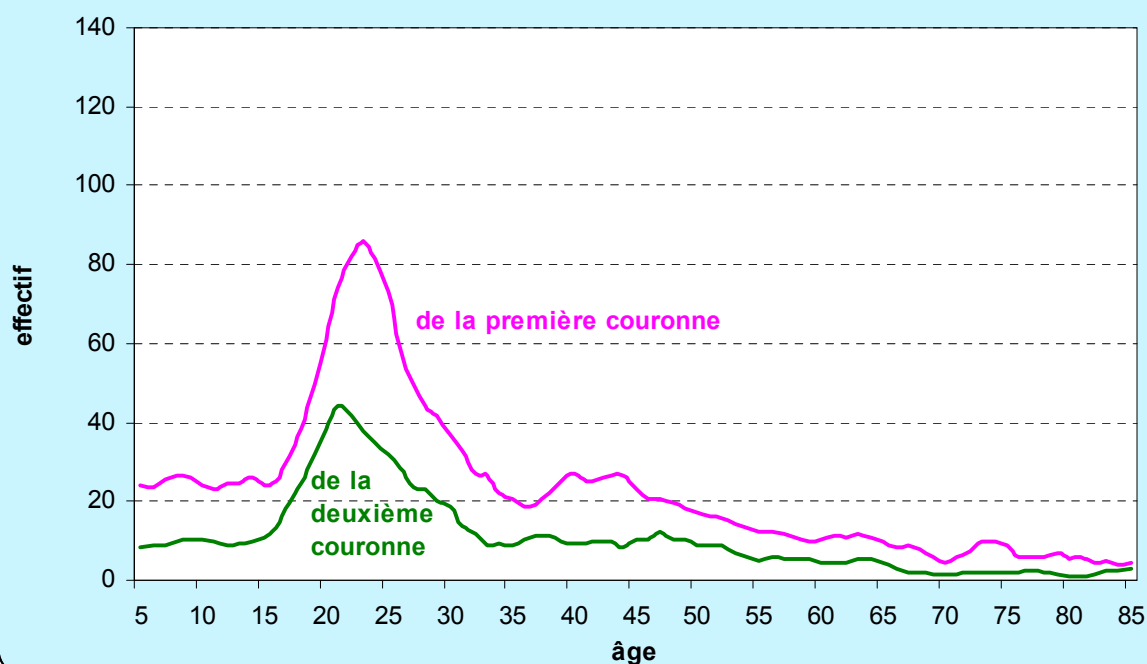
* en valeurs moyennes annuelles

Flux du cœur urbain vers les deux couronnes*

Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Recensement de population

* en valeurs moyennes annuelles sur la période 2002-2007

Flux des deux couronnes vers le cœur urbain*

Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Recensement de population

* en valeurs moyennes annuelles sur la période 2002-2007

NB : Les mêmes types de graphiques, présentant les échanges entre les 4 SCoT, figurent en annexe du rapport

5. Déclinaisons du scénario tendanciel : quelles évolutions pour certaines populations spécifiques ?

Une des premières utilités des projections démographiques est de pouvoir éclairer certaines décisions en matière de gestion et de politique locales. Comment pourraient évoluer le nombre d'habitants, le nombre d'enfants à scolariser, le nombre d'actifs, le nombre de personnes âgées dépendantes, les besoins en logements des ménages, etc ?

Les projections présentées ci-après correspondent à des hypothèses tendancielle et ne peuvent pas, à ce titre, être interprétées comme des prévisions. Elle peuvent au moins servir de repères, voire d'alertes, pour l'action publique locale.

Combien d'habitants sur le territoire en 2030 ?

Le scénario tendanciel porterait la population à 752 000 habitants en 2030 pour l'aire métropolitaine rouennaise et à 673 000 pour le total des 4 SCoT (respectivement + 34 000 et + 24 000 par rapport à 2010). Un scénario (plus favorable) de retour à l'équilibre migratoire, d'une part, et de baisse de la fécondité de 0,15 enfant par femme d'autre part, fait varier les projections dans un intervalle d'environ plus ou moins 20 000 habitants autour de cette projection tendancielle.

Projections de population à l'horizon 2030

	2010	2020	2030	Évolution 2010-2020		Évolution 2010-2030	
				nb	%	nb	%
Scénario tendanciel :							
aire métropolitaine rouennaise	717 800	738 500	752 100	20 700	2,9%	34 300	4,8%
dont : cœur urbain	496 400	500 100	503 600	3 700	0,7%	7 200	1,4%
première couronne	123 000	133 600	139 400	10 600	8,6%	16 400	13,3%
deuxième couronne	98 500	105 000	109 200	6 500	6,6%	10 700	10,9%
Périmètre des 4 SCoT	648 400	663 300	672 800	14 900	2,3%	24 400	3,8%
dont : CREA	486 600	490 800	494 000	4 200	0,9%	7 400	1,5%
CASE	67 000	68 700	69 700	1 700	2,4%	2 700	3,9%
Pays du Roumois	44 500	49 200	51 800	4 700	10,5%	7 300	16,5%
Pays Entre Seine et Bray	50 300	54 800	57 400	4 500	8,9%	7 100	14,1%
Scénario migrations équilibrées :							
aire métropolitaine rouennaise	721 600	755 300	774 700	33 700	4,7%	53 100	7,4%
Périmètre des 4 SCoT	653 000	682 200	696 600	29 200	4,5%	43 600	6,7%
Scénario fécondité basse (ICF -0,15)							
aire métropolitaine rouennaise	716 800	733 000	739 600	16 200	2,26%	22 800	3,19%
Périmètre des 4 SCoT	647 400	658 300	661 500	10 900	1,67%	14 100	2,17%

Source : Insee, Projections Omphale horizon 2030 - scénario tendanciel

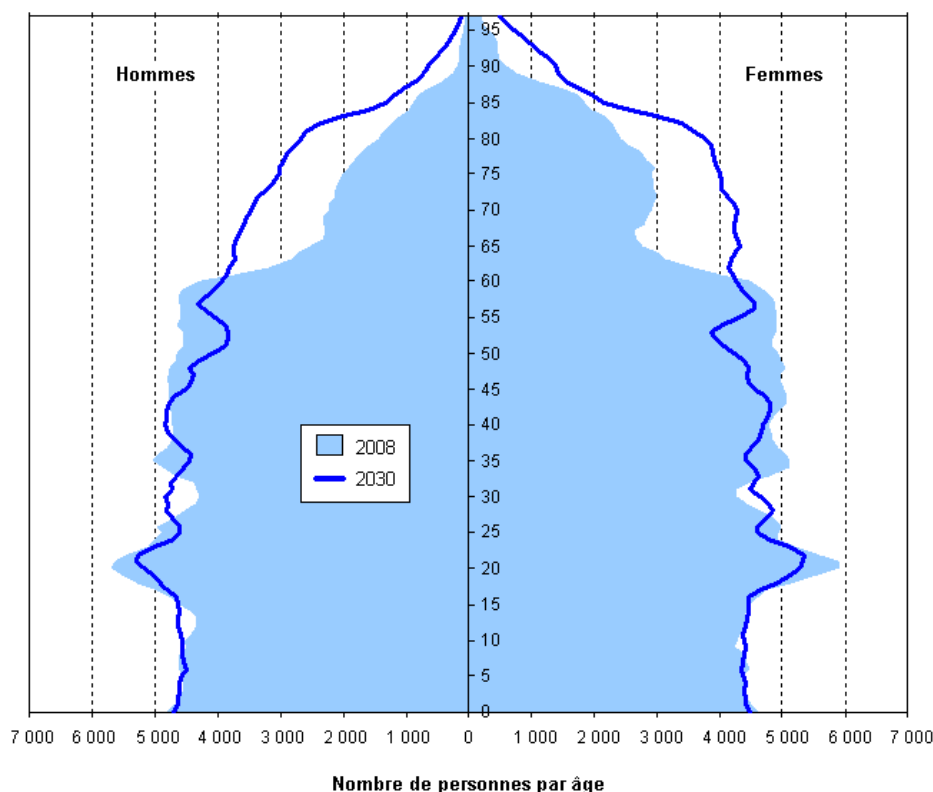
ICF : voir note du tableau page 21

Comme tous les territoires, l'aire métropolitaine rouennaise connaîtra un vieillissement relatif important dans les prochaines décennies. Toutes les classes d'âge jusqu'à 60 ans devraient voir leurs effectifs diminuer à l'horizon 2030.

Le nombre de moins de 20 ans diminuerait légèrement dans les conditions actuelles de fécondité ; une remontée sensible du nombre d'enfants par femme pourrait toutefois annuler ou même inverser cette tendance à la baisse. Les adultes d'âge moyen connaîtront un recul nettement plus marqué, en particulier les personnes entre 40 et 60 ans : - 6 000 personnes de 30 à 39 ans en scénario tendanciel (- 3 %) et - 17 000 adultes de 40 à 59 ans (- 9 %).

A l'inverse, le nombre de seniors augmentera fortement : + 42 000 personnes de 60 à 79 ans (soit + 38 %), toujours dans le scénario tendanciel, et + 21 000 adultes de 80 ans ou plus (+ 66 %), avec toutes les implications à anticiper en matière de prise en charge de la dépendance. Au total, les personnes de 60 ans ou plus passeraient de 20 % de la population de l'aire rouennaise en 2010 à 27 % en 2030.

Pyramide des âges de l'Aire Métropolitaine Rouennaise



Source : Insee, Recensement de la population - Projections Omphale, scénario tendanciel

Combien de ménages en 2030 (besoins en logements) ?

La croissance de 34 000 habitants dans l'aire métropolitaine rouennaise, en scénario tendanciel, correspondrait à une augmentation de 40 000 ménages entre 2010 et 2030, soit de 2 000 par an en moyenne. Ce rythme moyen annuel peut servir de repère (en ordre de grandeur) pour les besoins de nouveaux logements sur ces deux décennies (voir page 9).

Projections de ménages à l'horizon 2030

nb de ménages	2010	2020	2030	Évolution 2010-2020		Évolution 2020-2030	
				nb	%	nb	%
<i>nb moyen de personnes par ménage</i>							
aire métropolitaine rouennaise	309 600 2,3	330 300 2,2	348 900 2,2	20 700	6,69%	18 600	5,63%
dont : cœur urbain	224 600 2,2	234 800 2,1	244 800 2,1	10 200	4,54%	10 000	4,25%
première couronne	46 300 2,7	52 600 2,5	57 500 2,4	6 300	13,74%	4 900	9,33%
deuxième couronne	38 800 2,5	43 000 2,4	46 700 2,3	4 200	10,79%	3 700	8,61%
Périmètre des 4 SCoT	282 700 2,3	300 200 2,2	315 600 2,1	17 500	6,19%	15 400	5,16%

Source : Insee, Projections Omphale horizon 2030 - scénario tendanciel

Combien d'élèves et étudiants en 2030 ?

Sans modification significative des comportements migratoires ou de fécondité (scénario tendanciel), les effectifs des écoles élémentaires ou pré-élémentaires et des collèges devraient rester à peu près stables, à l'horizon 2030, à l'échelle de l'ensemble des 4 SCoT. Cette stabilité recouvre en fait des perspectives de baisse dans la CREA et dans le SCoT de la CASE et de hausse significative dans les pays Entre Seine et Bray et surtout du Roumois. Les effectifs de lycéens et d'étudiants pourraient eux aussi être en baisse dans la CREA.

Projections de population par classe d'âge scolaire à l'horizon 2030

	Périmètre des 4 SCoT		
	effectif en 2010	évolution 2010-2030	évolution en %
3-5 ans	24 250	-350	-1,4%
6-10 ans	39 300	-100	-0,3%
11-14 ans	31 400	650	2,1%
15-18 ans	33 400	50	0,1%
19-25 ans	71 250	-6 100	-8,6%

Source : Insee, Projections Omphale horizon 2030

Scénario tendanciel

	CREA			CASE		
	effectif en 2010	évolution 2010-2030	évolution en %	effectif en 2010	évolution 2010-2030	évolution en %
3-5 ans	17 200	-400	-2,3%	3 050	-100	-3,3%
6-10 ans	27 650	-300	-1,1%	4 750	-150	-3,2%
11-14 ans	22 450	-50	-0,2%	3 750	100	2,7%
15-18 ans	24 900	-750	-3,0%	3 700	100	2,7%
19-25 ans	59 100	-6 150	-10,4%	6 250	-500	-8,0%

Source : Insee, Projections Omphale horizon 2030 - scénario tendanciel

	Pays du Roumois			Pays Entre Seine et Bray		
	effectif en 2010	évolution 2010-2030	évolution en %	effectif en 2010	évolution 2010-2030	évolution en %
3-5 ans	1 900	100	5,3%	2 150	100	4,7%
6-10 ans	3 300	250	7,6%	3 650	100	2,7%
11-14 ans	2 400	500	20,8%	2 850	150	5,3%
15-18 ans	2 200	500	22,7%	2 700	200	7,4%
19-25 ans	2 750	400	14,5%	3 250	150	4,6%

Source : Insee, Projections Omphale horizon 2030 - scénario tendanciel

Combien de seniors en 2030 ?

La part des « seniors » devrait passer de 20 % de la population de l'aire métropolitaine rouennaise en 2010 à 27 % en 2030. Ce sont environ 55 000 personnes supplémentaires de 60 ans ou plus qui devraient être recensées en 2030. Le rythme de croissance serait de l'ordre de + 2 % par an à l'horizon 2020, aussi bien pour les moins de 80 ans que pour les plus âgés. Dans la décennie suivante, les plus de 80 ans croîtraient plus rapidement, à l'inverse des « jeunes seniors ».

Dans le prolongement des comportements migratoires observés durant la dernière décennie, ce phénomène général de vieillissement toucherait davantage les territoires périurbains que le cœur urbain ou la CREA. Mais il est difficile d'anticiper le comportement des générations concernées, celles du baby-boom qui se sont installées dans les couronnes périurbaines depuis trois ou quatre décennies : si elles s'avéraient plus enclines que leurs aînées à regagner les secteurs urbains au moment de la retraite ou de la survenance de la dépendance, le vieillissement s'en trouverait plus équilibré entre les communes urbaines et périurbaines.

Projections de population des seniors à l'horizon 2030

	Population 2010	
	60 - 79 ans	80 ans et +
	nb	nb
aire métropolitaine rouennaise	115 400	34 200
dont : cœur urbain	79 000	26 000
première couronne	20 300	3 900
deuxième couronne	16 100	4 300
Périmètre des 4 SCoT	104 500	31 400
dont : CREA	79 400	25 400
CASE	9 400	2 500
Pays du Roumois	7 600	1 700
Pays Entre Seine et Bray	8 100	1 800

Source : Insee, Projections Omphale horizon 2030 - scénario tendanciel

	Évolution 2010-2020				Évolution 2020-2030			
	60 - 79 ans		80 ans et +		60 - 79 ans		80 ans et +	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
aire métropolitaine rouennaise	24 000	20,7%	7 900	22,9%	11 900	8,5%	11 000	26,0%
dont : cœur urbain	12 400	15,7%	5 200	19,9%	5 200	5,6%	6 500	20,7%
première couronne	7 000	34,3%	1 500	38,3%	3 600	13,0%	2 800	52,0%
deuxième couronne	4 600	28,4%	1 200	27,5%	3 200	15,2%	1 700	30,6%
Périmètre des 4 SCoT	20 700	19,8%	7 200	22,7%	9 600	7,6%	9 800	25,2%
dont : CREA	13 300	16,7%	5 500	21,4%	5 400	5,8%	6 600	21,4%
CASE	2 300	24,5%	500	17,7%	1 300	10,3%	1 100	33,7%
Pays du Roumois	2 200	28,3%	600	34,7%	1 200	11,8%	1 100	45,3%
Pays Entre Seine et Bray	3 000	36,1%	700	37,1%	1 900	16,5%	1 200	45,5%

Source : Insee, Projections Omphale horizon 2030 - scénario tendanciel

Combien de naissances jusqu'en 2030 ?

L'évolution possible des naissances permet d'anticiper l'évolution de certains besoins comme les services de maternité ou l'accompagnement de la petite enfance.

A l'échelle de l'aire métropolitaine rouennaise, entre les hypothèses haute et basse de fécondité, le nombre annuel de naissances devrait très peu s'éloigner du niveau constaté lors de la dernière décennie. Pour une moyenne annuelle d'un peu plus de 9 000 naissances lors des années 2 000, on se situerait dans les deux décennies à venir entre 8 500 et 10 000 naissances annuelles. Seule une évolution très sensible des comportements migratoires serait à même de faire sortir le nombre des naissances de cet intervalle.

Projections de naissances à l'horizon 2030

	Flux moyens annuels de naissances		
	2001-2010	2011-2020	2021-2030
Fécondité stable	9 300	9 500	9 100
ICF + 0,15		10 100	9 900
ICF - 0,15		8 800	8 500

Sources : Insee, état-civil - Projections Omphale

ICF : l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou somme des naissances réduites) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux observés à chaque âge, l'année considérée, demeuraient inchangés. Dans les scénarios envisagés ici, l'ICF serait supérieur (ou inférieur) de 0.15 enfant par femme toutes les années de projection par rapport à la valeur de référence (2008)

Combien d'actifs en 2025 ?

En 2008, l'aire métropolitaine rouennaise comptait 337 000 actifs résidents, dont à peine 300 000 occupaient un emploi.

Les effectifs des générations en âge de travailler n'augmentent plus mais l'augmentation de l'activité féminine ainsi que l'allongement des carrières professionnelles font que la population active résidente devrait continuer à augmenter, à un rythme certes modéré, pour s'établir à 343 000 environ en 2025³.

Avec ces perspectives d'évolution du nombre d'actifs et dans l'hypothèse où le solde des navettes domicile-travail avec les territoires voisins reste stable, une création nette d'environ 6 000 emplois entre 2008 et 2025 suffirait à maintenir le taux de chômage à son niveau de 2008. Une stagnation de l'emploi induirait quant à elle une hausse du taux de chômage de l'ordre de 2 points. Pour atteindre un taux de chômage proche du « plein emploi » (5 %), une création nette de 35 000 emplois (soit environ + 10 %) serait nécessaire. A l'inverse, un fort recul de l'emploi, de 10 % à l'horizon 2025, ferait presque doubler le taux de chômage du bassin rouennais.

NB : ces simulations sont établies sur la base de données de 2008 (recensement); depuis cette date, le taux de chômage (norme BIT) de la zone d'emploi de Rouen a augmenté de moitié (à savoir 11,8 % fin 2012 pour un taux de 7,5 % début 2008)

Projections d'actifs à l'horizon 2025 - variantes d'évolution de l'emploi et du chômage Aire métropolitaine rouennaise

		actifs	dont : en emploi	dont : chômeurs	taux de chômage
2008		336 800	297 700	39 200	11,6%
Projection 2025	Hypothèses :				
	"Emploi stable"	343 500	297 700	45 900	13,4%
	"Taux de chômage stable"	343 500	303 500	40 000	11,6%
	"Taux de chômage = 5%"	343 500	326 300	17 200	5,0%
	"Evolution de l'emploi 2008-2025 = -10%"	343 500	267 900	75 700	22,0%
Ecart 2008-2025	"Emploi stable"	6 700	0	6 700	+1,7 pts
	"Taux de chômage stable"	6 700	5 900	800	0 pt
	"Taux de chômage = 5%"	6 700	28 700	-22 000	-6,6 pts
	"Evolution de l'emploi 2008-2025 = -10%"	6 700	-29 800	36 500	+10,4 pts

Source : Insee, Recensement de la population 2008 - Projections d'actifs Omphale

Dans le tableau, les taux de chômage sont calculés à partir du recensement de population, sur la base de la déclaration des individus ; ils ne sont donc pas comparables avec les taux produits dans la norme BIT (en général inférieurs de plusieurs points)

³ Ces projections sont davantage liées aux évolutions économiques que les autres projections (purement démographiques) présentées dans cette partie ; les facteurs économiques présentant un composante aléatoire plus grande, les projections correspondantes ont été élaborées à un horizon plus court (2025 au lieu de 2030)

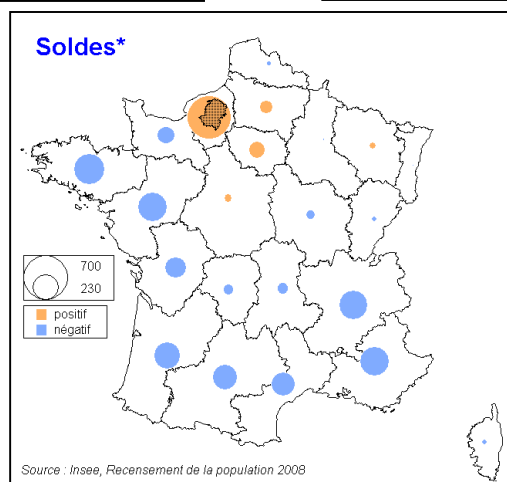
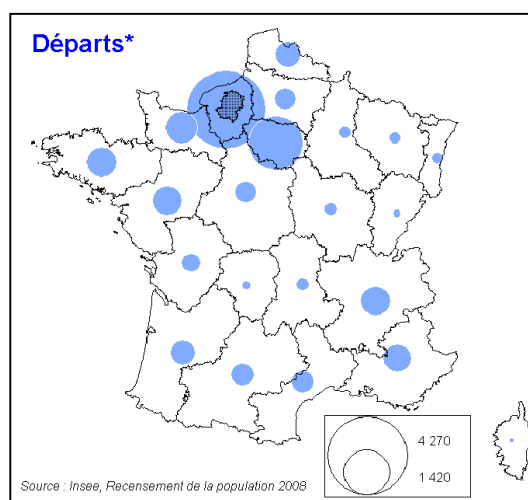
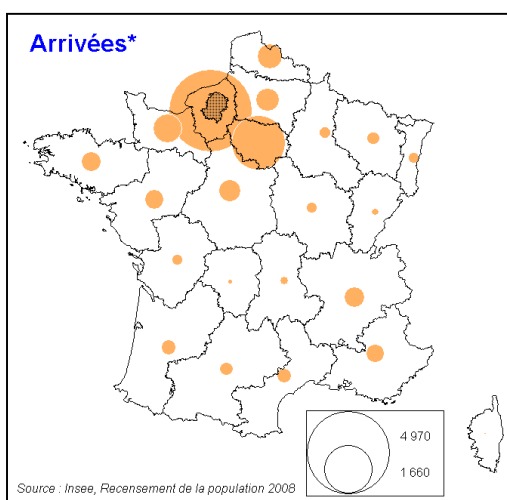
B. L'ATTRACTIVITÉ DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE ROUENNAISE : éléments de diagnostic

Une démarche de prospective démographique s'appuie essentiellement sur les leviers du territoire en matière d'attractivité : attirer davantage telle catégorie d'habitants, mieux retenir telle autre type de populations... Définir des scénarios volontaristes en la matière suppose donc d'avoir identifié certaines forces et faiblesses dans l'attractivité du territoire. Cette identification passe notamment, pour l'aire métropolitaine rouennaise, par une analyse de ses échanges migratoires avec les autres territoires français et par la mise en perspective de son propre profil migratoire avec celui d'autres territoires comparables.

Un déficit migratoire surtout avec les régions du sud et de l'ouest

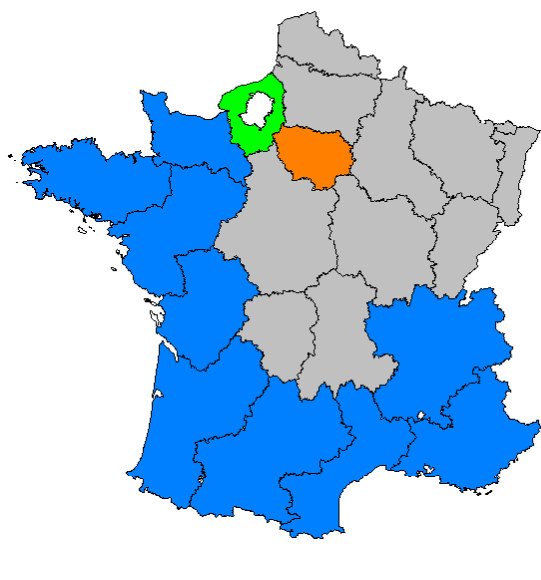
L'aire rouennaise entretient des échanges d'abord avec le reste de la Haute-Normandie et avec les régions proches, l'Ile-de-France en premier lieu. Chaque année, pour un peu plus de 11 000 arrivées, près de 13 000 départs sont enregistrés.

Le déficit migratoire est surtout constaté avec les régions du Sud et de la façade ouest de la France. Celui-ci concerne davantage les actifs et les familles que les retraités. Le solde est légèrement négatif avec le reste de la Haute-Normandie, les nombreuses arrivées de jeunes haut-normands ne compensant pas le déficit pour les autres tranches d'âge. Avec l'Ile-de-France, la situation est inverse : beaucoup de jeunes « rouennais » partent pour la région capitale, pour leurs études supérieures et pour occuper leurs premiers emplois. Mais les arrivées de familles et d'actifs franciliens sont encore plus nombreuses. Avec les autres régions françaises, celles du centre et du quart nord-est du territoire national, les échanges sont à peu près équilibrés pour toutes les grandes catégories de personnes.



* valeurs moyennes annuelles 2003-2008

Profil des échanges migratoires de l'aire rouennaise avec le reste de la métropole



Avec le reste de la Haute-Normandie :
forte attractivité sur les jeunes, déficit sur les autres tranches d'âge

Avec l'Ile-de-France :
départs de jeunes mais arrivées de familles et d'actifs

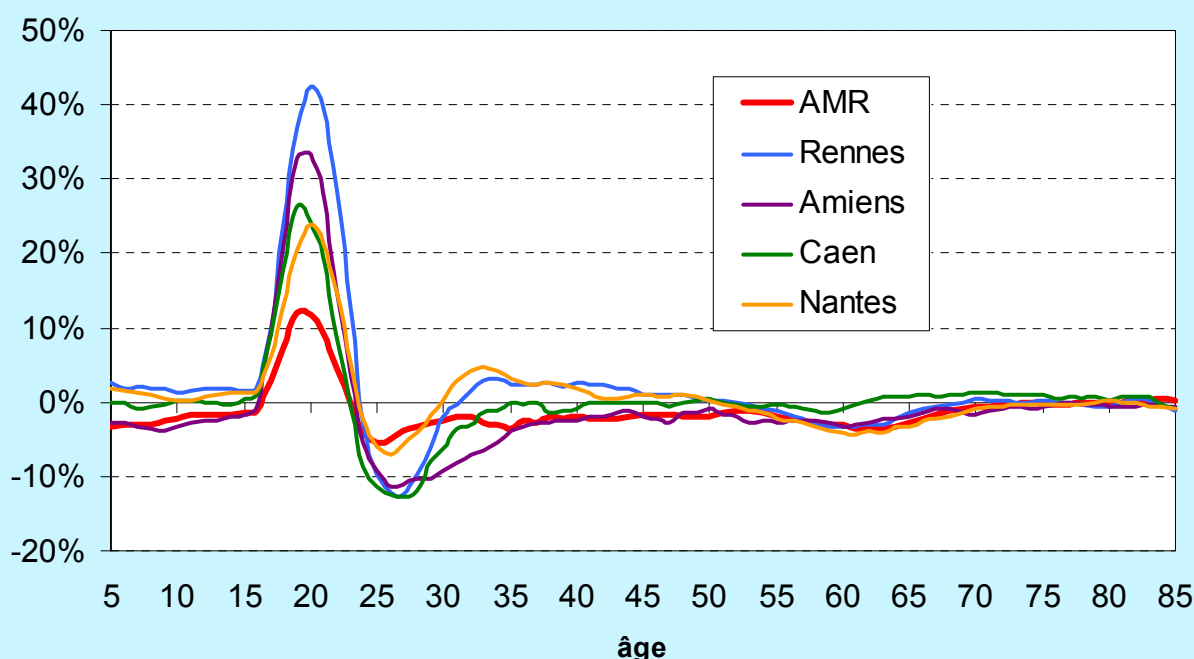
Avec les régions du sud et de l'ouest :
déficit sur toutes les tranches d'âge, surtout sur les actifs et les familles (davantage que sur les retraités)

Avec les régions du quart nord-est et du centre :
échanges assez équilibrés

Pour donner une valeur de diagnostic à l'analyse du profil migratoire de l'aire métropolitaine rouennaise, il faut comparer celui-ci avec ceux d'aires urbaines françaises de même statut et de situation géographique pas trop différentes. Les plus grosses métropoles ou celles situées dans le sud de la France ne présentent pas ces garanties.

4 aires urbaines de référence

Le choix a été fait de comparer l'attractivité de l'aire de Rouen avec celles de Caen, Amiens, Rennes et Nantes. Caen et Amiens sont de tailles démographique et économique un peu inférieures mais sont aussi chefs-lieux de régions de taille semblable. Rennes et surtout Nantes sont de taille comparable ou supérieure, mais leur statut et leur attractivité reconnue peuvent en faire des exemples dont l'aire rouennaise peut avoir l'ambition de se rapprocher.

**Profil migratoire de l'aire métropolitaine rouennaise (AMR) :
comparaison avec d'autres aires urbaines**


Source : Insee, Recensement de la population - 2008

Lecture du graphique : en 2008, les migrations des 5 années précédentes ont entraîné, dans l'aire urbaine de Caen un déficit de population de 25-30 ans d'environ 10% (par rapport à une situation théorique sans migration)

Un manque d'attractivité à l'égard des jeunes et des actifs d'âge moyen

Au regard de ces quatre territoires de référence, le diagnostic de l'attractivité de l'aire rouennaise met en évidence deux faiblesses.

En premier lieu, le pôle rouennais attire nettement moins de jeunes que ses homologues⁴. L'attractivité de son université peut être mise en question. Mais il faut aussi considérer la taille relativement importante de la métropole rouennaise par rapport à la région dont elle est capitale. Son principal « vivier » de jeunes, notamment étudiants, se trouve dans un périmètre relativement proche mais aussi quantitativement plus réduit par rapport à d'autres capitales régionales de même taille rayonnant sur des régions plus peuplées (l'exemple de Dijon et de la région Bourgogne est caractéristique de cette situation inverse à celle de Rouen). D'autres facteurs, plus difficiles à identifier, telle que l'image de la capitale haut-normande, peuvent jouer également.

Mais l'aire rouennaise pâtit également d'une faible attractivité à l'égard des adultes de 35 à 50 ans environ, et de leurs enfants. Pour cette catégorie de personnes, le bassin rouennais enregistre à la fois moins d'arrivées et davantage de départs (pour les jeunes, c'est seulement le nombre limité d'arrivées qui démarque le pôle rouennais). La situation économique difficile de la Haute-Normandie et de sa capitale sont certainement à invoquer, comme peut-être aussi des éléments d'image et de cadre de vie.

⁴ Mais elle n'en voit pas partir davantage que les autres territoires

C. HYPOTHÈSES DE REGAIN D'ATTRACTIVITE : trois scénarios volontaristes

Des scénarios spécifiques peuvent être élaborés pour apprécier les incidences démographiques de mesures qui résorberaient les déficits d'attractivité propres au territoire (identifiés ci-avant). Ils peuvent également éclairer sur le réalisme de certaines ambitions au regard des besoins en logements qu'elles impliqueraient.

Trois scénarios ont été élaborés. Le premier correspond à un regain d'attractivité du territoire à l'égard des jeunes (étudiants notamment). Le deuxième intègre une amélioration à l'égard des actifs d'âge moyen, et plus largement des familles qu'ils représentent. Le troisième scénario conjugue les deux premiers.

Sur quels paramètres fonder les scénarios volontaristes ?

Toute projection démographique part de l'équation fondamentale qui décompose l'évolution de la population d'un territoire :

$$\Delta \text{ population} = \text{naissances} - \text{décès} + \text{arrivées} - \text{départs}$$

Définir un scénario de projection consiste donc à **formuler des hypothèses sur un ou plusieurs de ces quatre paramètres** :

- En ce qui concerne les **décès**, il paraît peu intéressant de tabler sur une autre hypothèse qu'un prolongement tendanciel des gains d'espérance de vie
- Pour les **naissances**, on peut projeter une augmentation ou une diminution de la fécondité, mais qui dépendrait très peu du territoire ou d'une volonté locale particulière
- Les **migrations** (arrivées ou départs) constituent le seul paramètre qui peut vraiment traduire des objectifs volontaristes, liés à des inflexions de politique locale.

Dans cette étude, les scénarios volontaristes ont donc été définis en faisant varier l'intensité des arrivées ou des départs de certaines catégories de populations ciblées.

Un scénario de regain d'attractivité à l'égard des jeunes et des étudiants

Par rapport aux quatre aires urbaines de référence, l'aire rouennaise pâtit d'un déficit d'attractivité à l'égard des jeunes. Avec un peu plus de 3 000 arrivées chaque année, le bassin rouennais attire certes un nombre de jeunes un peu plus élevé que les aires de Caen ou d'Amiens. Mais ce flux annuel est inférieur de moitié à celui observé à Rennes ou à Nantes. Etant donné la taille et le statut de la métropole rouennaise, 1 000 arrivées supplémentaires de jeunes chaque année constituent une ambition raisonnable de regain d'attractivité. Avec un peu plus de 4 000 entrées annuelles de jeunes, l'aire rouennaise se situerait « à mi-chemin » entre les pôles de Caen et d'Amiens d'une part, et ceux de Rennes et de Nantes d'autre part. Un flux supplémentaire de 1 000 correspond à une augmentation des entrées de jeunes de 30 %. Puisque les jeunes sont particulièrement mobiles, il convient de faire également l'hypothèse qu'une majorité des arrivants supplémentaires quitterait le territoire au bout de quelques années. L'hypothèse d'une augmentation de 20 % des départs de jeunes a donc été associée à l'augmentation de 30 % des arrivées.

En plus des habitants et des ménages projetés dans le scénario tendanciel, ce scénario de regain d'attractivité induirait, à l'horizon 2025, environ 9 000 habitants supplémentaires et 6 000 ménages (essentiellement de moins de 35 ans), soit respectivement + 600 et + 400 par an.

ARRIVÉES * DE POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE

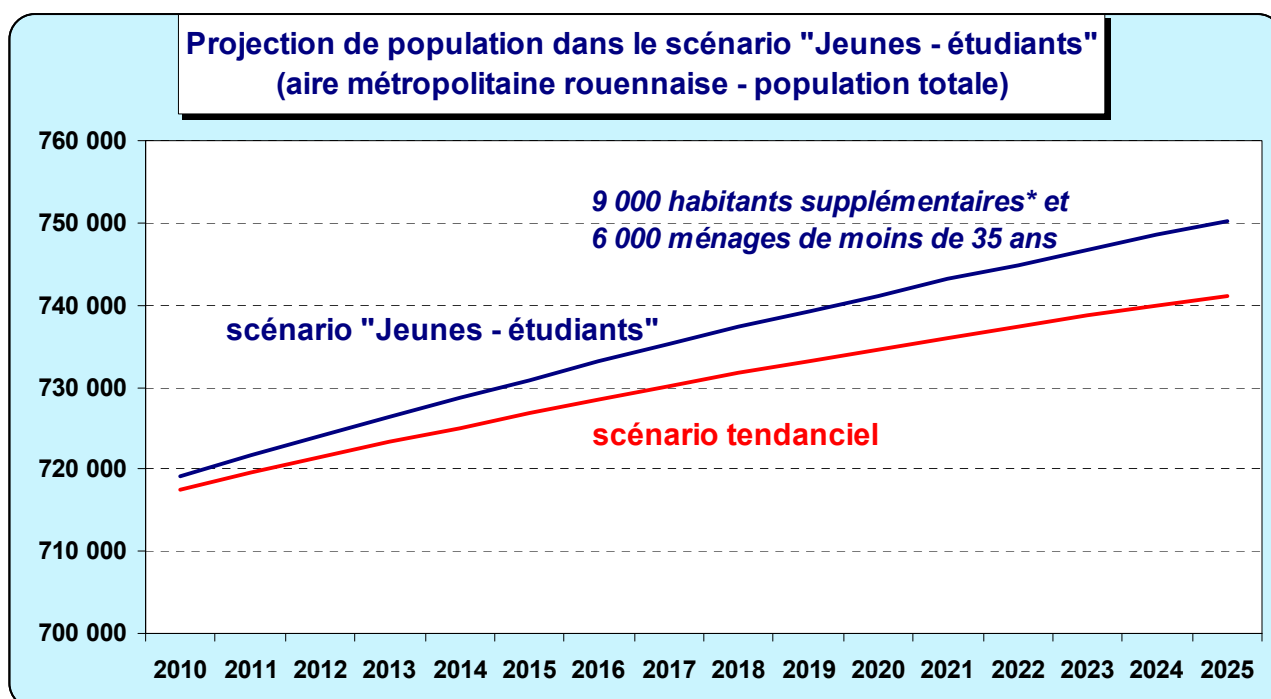
	Amiens	Caen	Rennes	Nantes	Rouen **
POPULATION	300 000	400 000	650 000	850 000	700 000
moins de 18 ans	700	1 200	2 200	2 700	1 500
de 18 à 24 ans	2 200	2 900	6 400	6 000	3 200
de 25 à 34 ans	1 400	2 300	5 100	6 200	4 200 3 200
de 35 à 49 ans	900	1 500	2 900	3 800	1 900
de 50 à 64 ans	300	800	900	1 200	900
de 65 à 79 ans	100	300	300	400	300
80 ans ou plus	100	100	200	300	200
ENSEMBLE	5 700	9 100	18 000	20 600	12 200 11 200

Source : Insee, Recensements de la population

Note de lecture : Remonter les entrées de jeunes de 1 000 / an ramènerait l'aire de Rouen à un niveau intermédiaire entre Amiens et Caen d'une part, et Nantes et Rennes d'autre part

* Arrivées de population, en flux moyens annuels, entre 2003 et 2008

** Aire métropolitaine rouennaise



Source : Insee, Projections Omphale à horizon 2025

* en 2025, par rapport au scénario tendanciel

Un scénario de regain d'attractivité à l'égard des actifs d'âge moyen et des familles

L'aire métropolitaine rouennaise se caractérise également par une attractivité relativement faible à l'égard des personnes de 35 à 50 ans environ, actives dans leur quasitotalité et très souvent à la tête d'une famille avec enfants. Dans la même logique que pour la définition du scénario « jeunes-étudiants », les entrées annuelles de personnes de 35-50 ans seraient augmentées de 1 000, soit + 50 %, et celles des moins de 18 ans de 500, soit + 30 % (les arrivées de jeunes de moins de 18 ans sont également liées à celles d'adultes de moins de 35 ans ou de plus de 50 ans).

ARRIVÉES * DE POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE

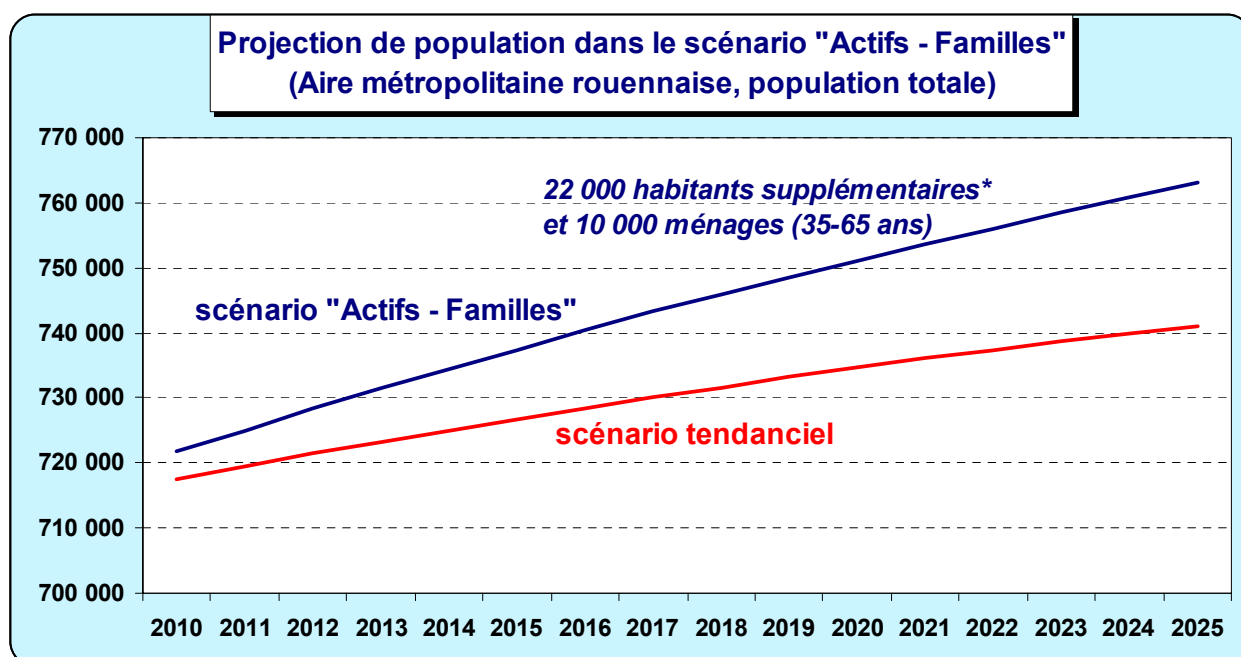
	Amiens	Caen	Rennes	Nantes	Rouen **
POPULATION	300 000	400 000	650 000	850 000	700 000
moins de 18 ans	700	1 200	2 200	2 700	2 000 1 500
de 18 à 24 ans	2 200	2 900	6 400	6 000	3 200
de 25 à 34 ans	1 400	2 300	5 100	6 200	3 200
de 35 à 49 ans	900	1 500	2 900	3 800	2 900 1 900
de 50 à 64 ans	300	800	900	1 200	900
de 65 à 79 ans	100	300	300	400	300
80 ans ou plus	100	100	200	300	200
ENSEMBLE	5 700	9 100	18 000	20 600	12 700 11 200

Source : Insee, Recensements de la population

Note de lecture : Remonter les entrées de 35-50 ans de 1 000 / an et des enfants de 500 / an situerait Rouen à un niveau d'attractivité comparable à celui de Rennes et nettement supérieur à Amiens et Caen

* Arrivées de population, en flux moyens annuels, entre 2003 et 2008

** Aire métropolitaine rouennaise



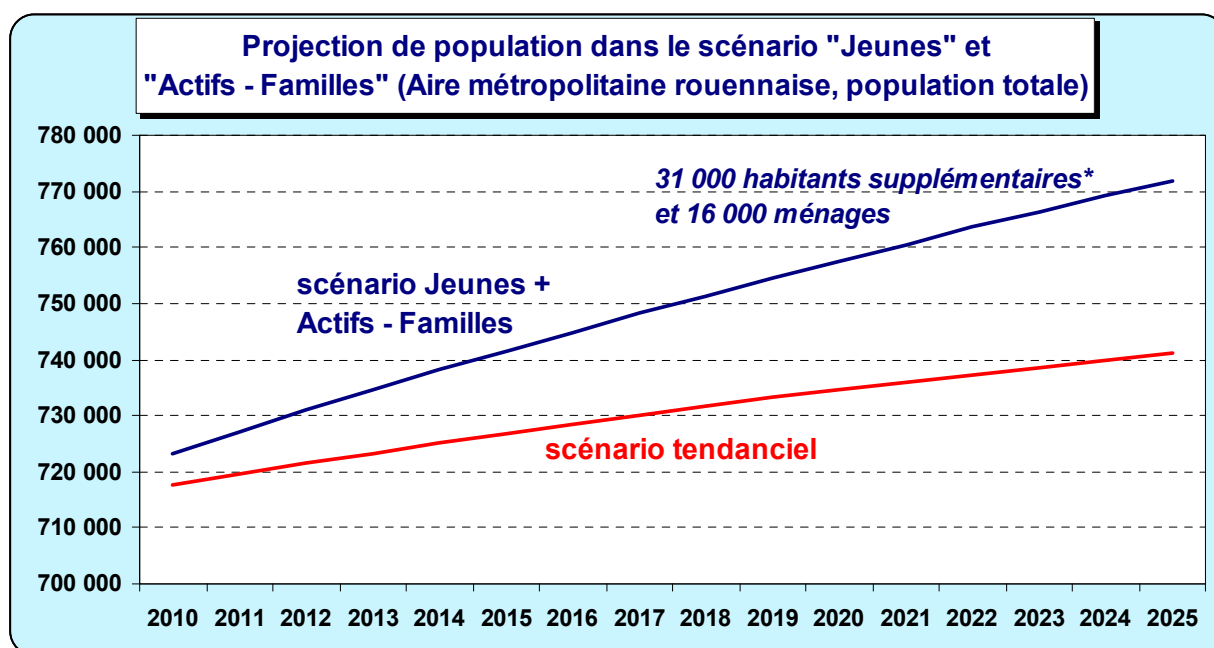
Source : Insee, Projections Omphale à horizon 2025

* en 2025, par rapport au scénario tendanciel

Ce scénario volontariste aurait pour effet de doubler la croissance démographique associée au scénario tendanciel, aussi bien en nombre d'habitants que de ménages. Un « gain » spécifique de 22 000 habitants et de 10 000 ménages serait enregistré entre 2010 et 2025, soit respectivement + 1 500 et + 700 par an.

Le scénario le plus volontariste, combinant regain d'attractivité à l'égard des jeunes et à l'égard des actifs et des familles

La conjugaison des deux scénarios présentés ci-avant correspond à celui qui effacerait simultanément les deux points faibles du bassin rouennais en matière d'attractivité. Ce scénario le plus optimiste aboutirait à une croissance de la population et des ménages de 2,5 fois supérieure à l'évolution en hypothèse tendancielle. L'effet spécifique serait de + 31 000 habitants et de + 16 000 ménages, soit respectivement + 2 000 et + 1 000 par an.



Source : Insee, Projections Omphale à horizon 2025

* en 2025, par rapport au scénario tendanciel

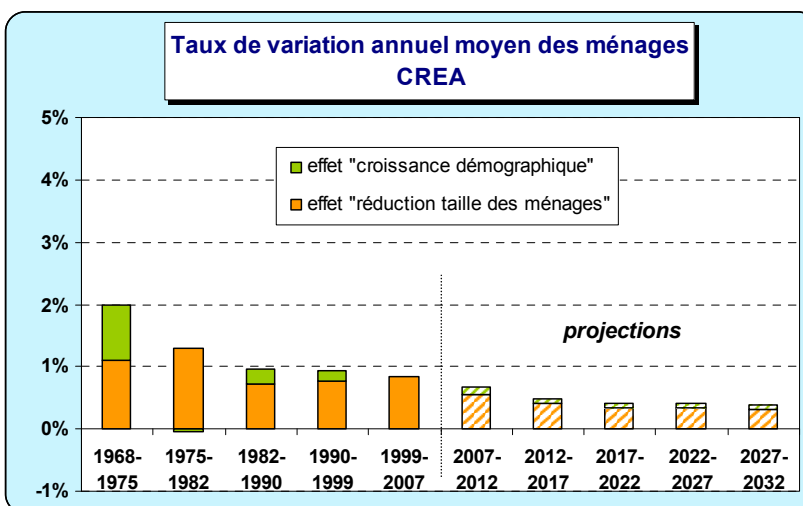
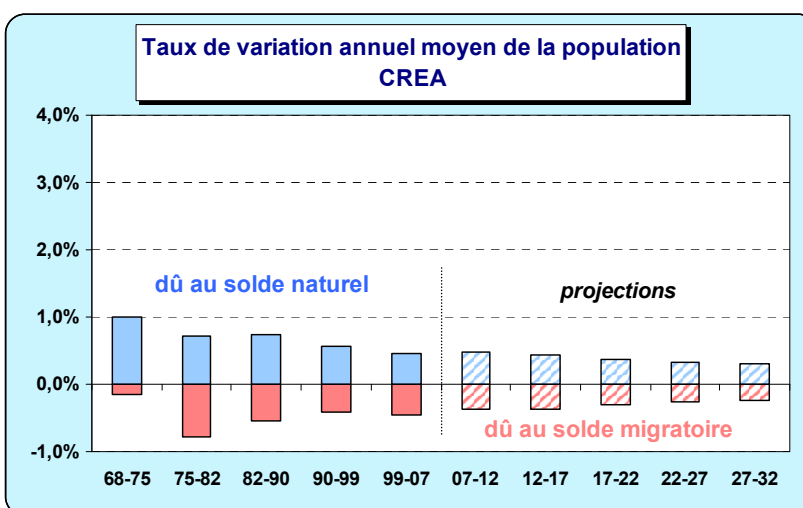
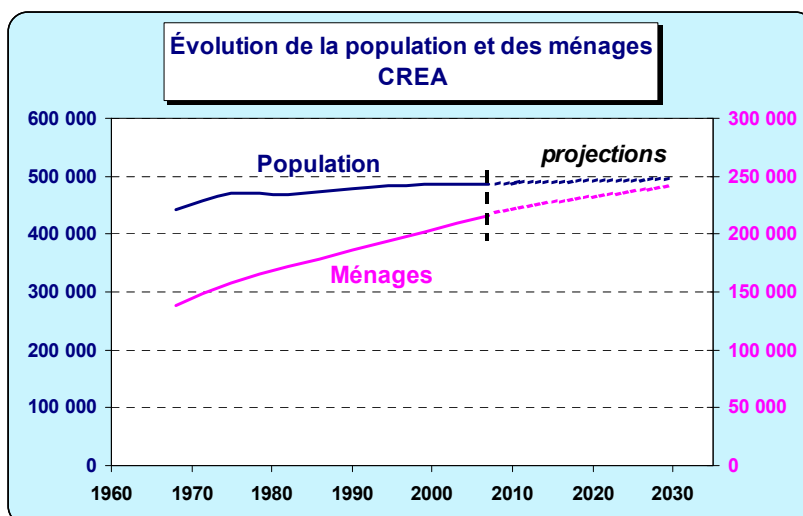
Avec une moyenne de + 2 000 ménages par an, le scénario tendanciel se traduit par des besoins de construction inférieurs à ceux des deux dernières décennies. Les scénarios de regain d'attractivité à l'égard des jeunes ou à l'égard des actifs d'âge moyen ne nécessiteraient chacun que quelques centaines de logements supplémentaires par an. La conjugaison de ces deux scénarios volontaristes conduit à un surplus annuel d'un millier de ménages environ, soit une évolution totale de 3 000 par an, du même ordre que le rythme enregistré dans les années 1990 ou 2000.

ANNEXES

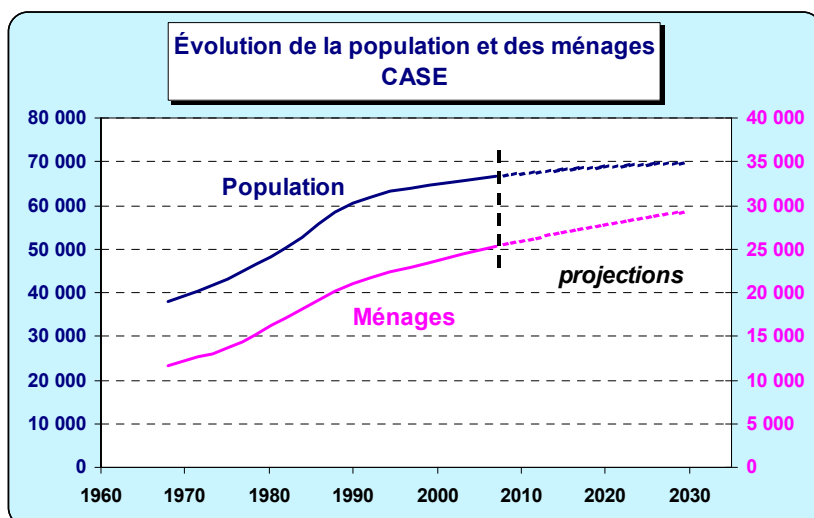
Données sur les tendances démographiques :

- **CREA**
- **CASE**
- **Pays du Roumois**
- **Pays entre Seine et Bray**

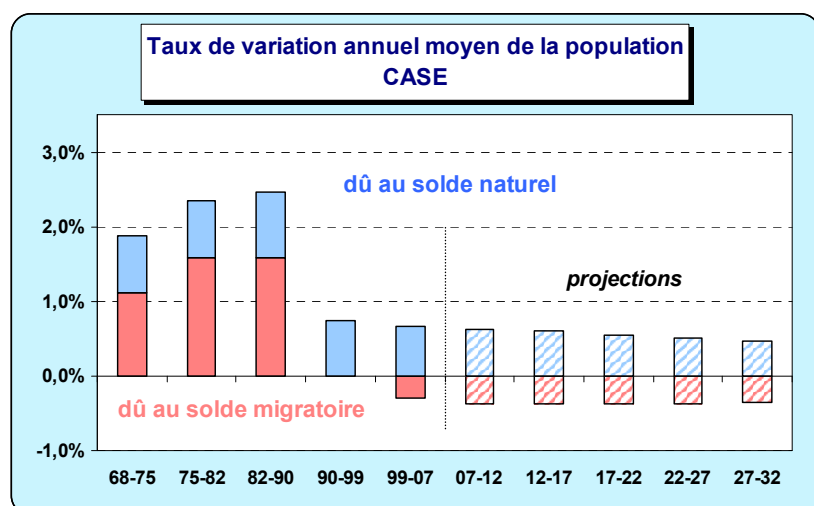
CREA



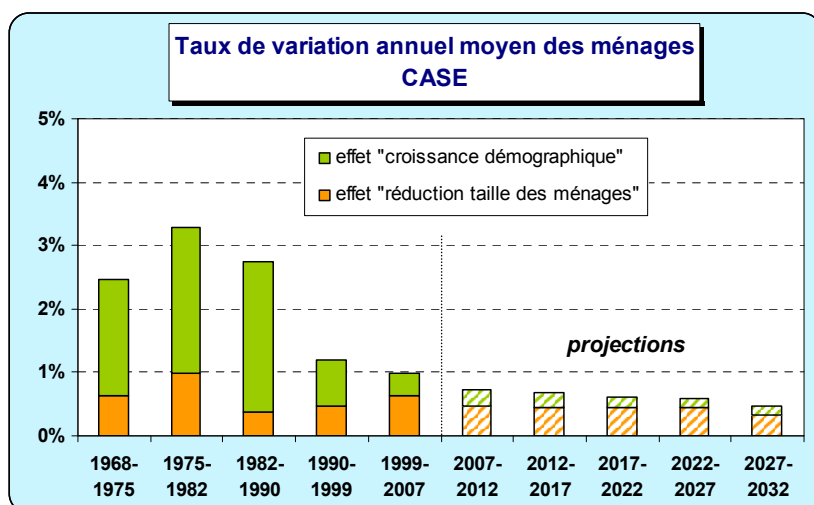
CASE



Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

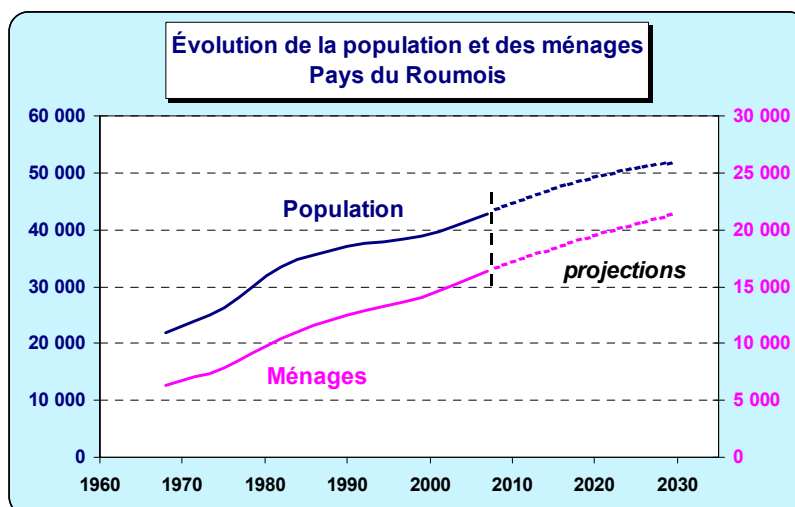


Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

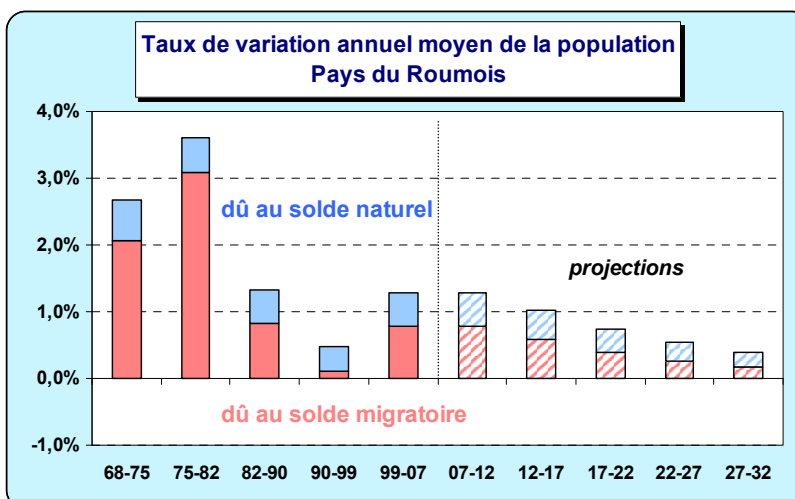


Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

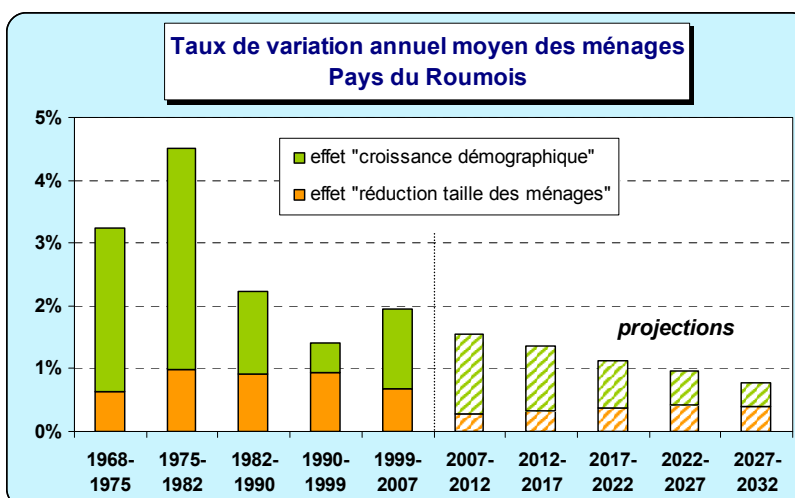
Pays du Roumois



Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

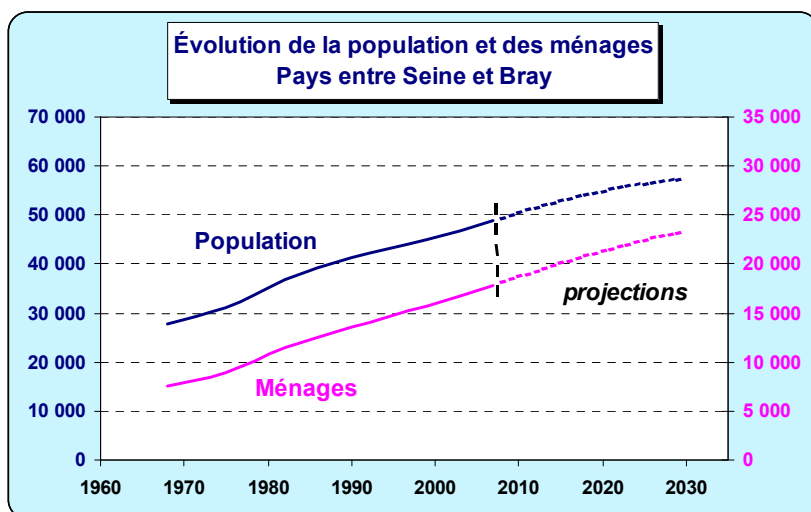


Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

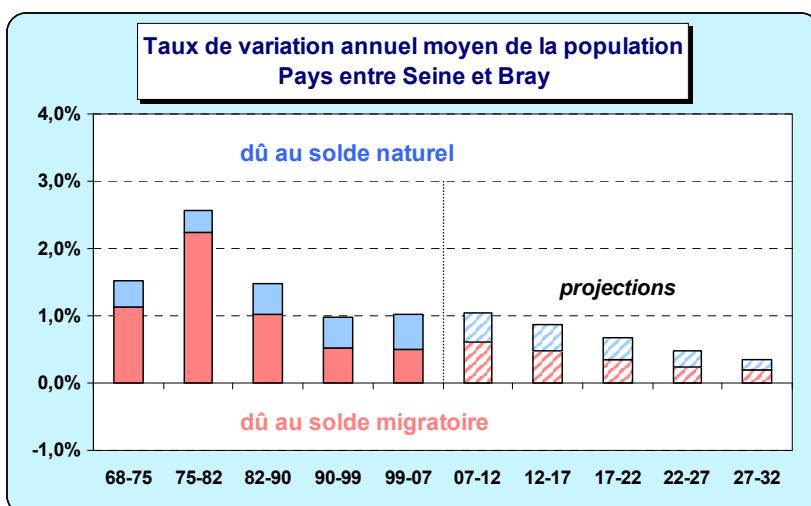


Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

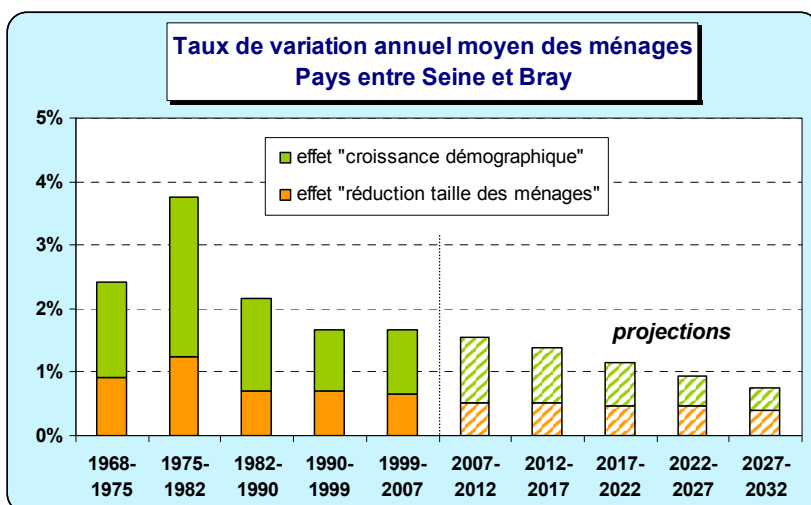
Pays entre Seine et Bray



Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

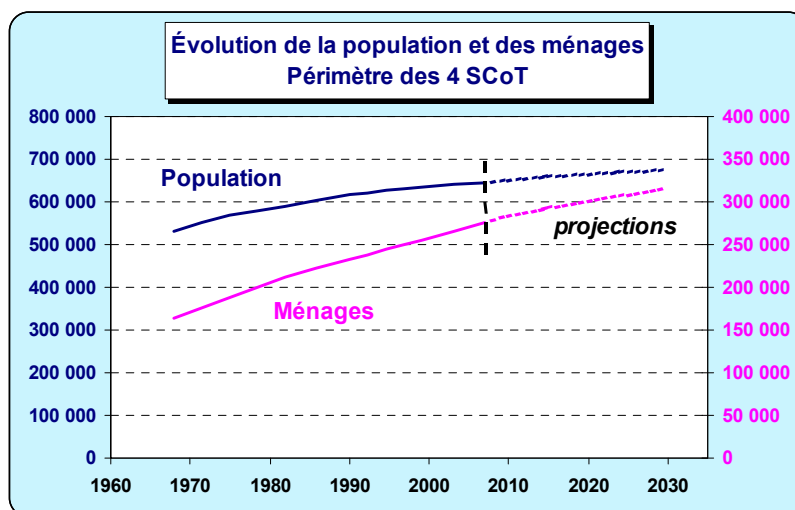


Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

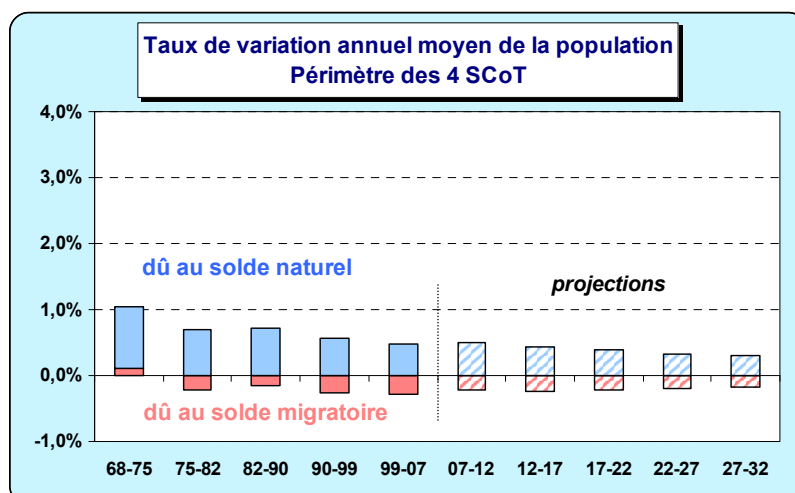


Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

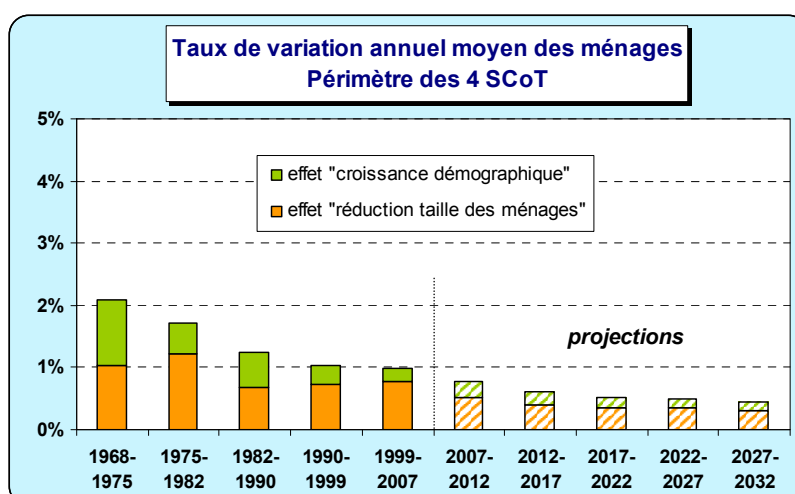
Périmètre des 4 SCoT



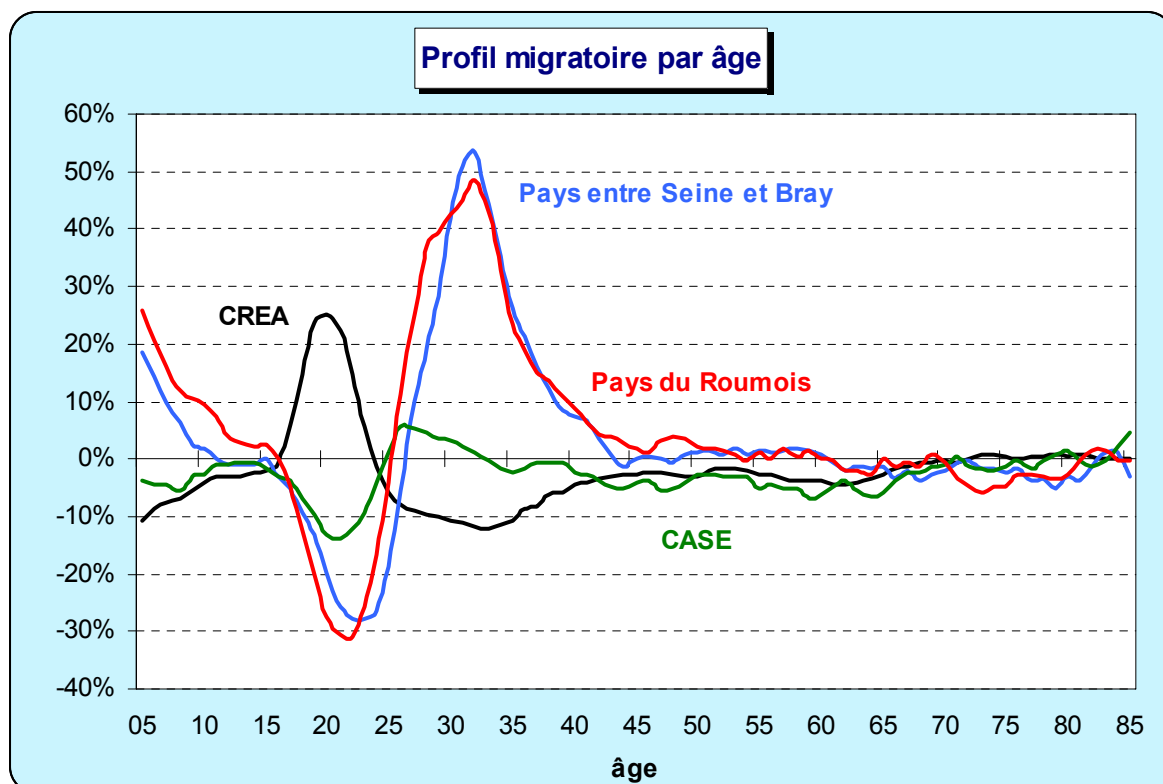
Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel



Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel

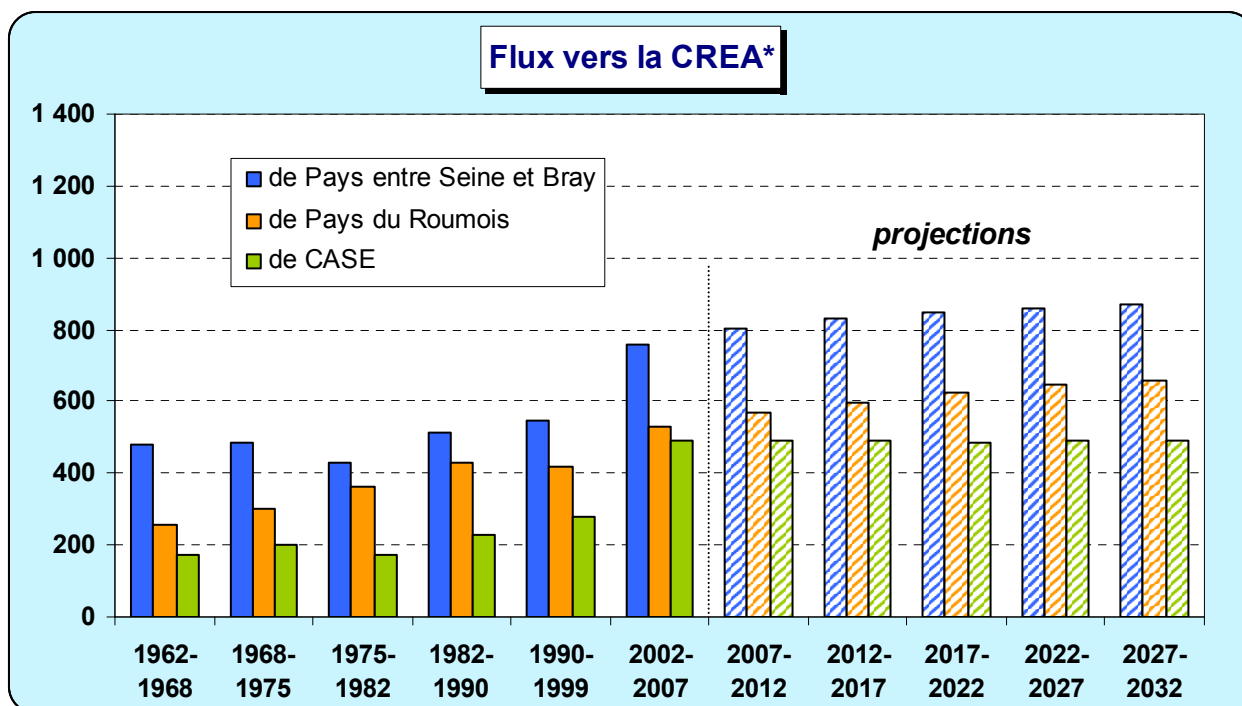


Sources : Insee, Recensements de la population
Projections Omphale - scénario tendanciel



Source : Insee, Recensement de la population - 2008

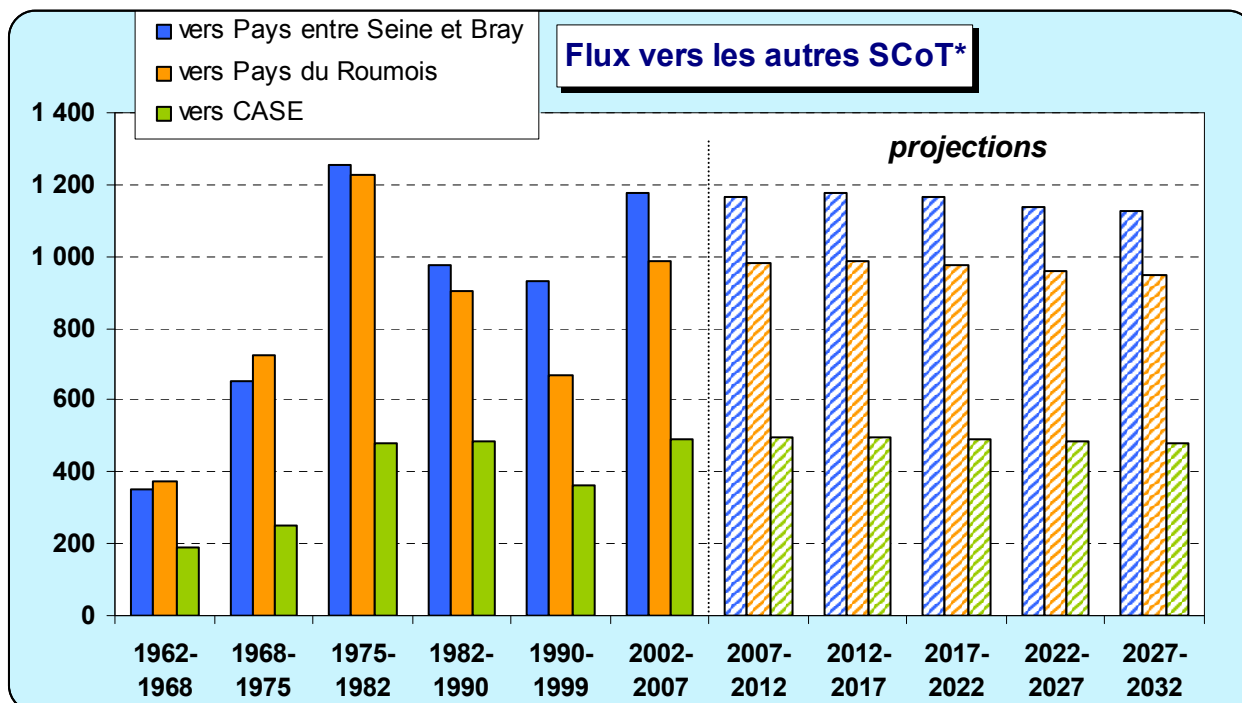
Note de lecture : en 2008, les migrations des 5 années précédentes ont entraîné, dans le pays du Roumois, un excédent de population de 30-35 ans d'environ 40 % (par rapport à une situation théorique sans migration)



Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Recensements de population - Projections Omphale - scénario tendanciel

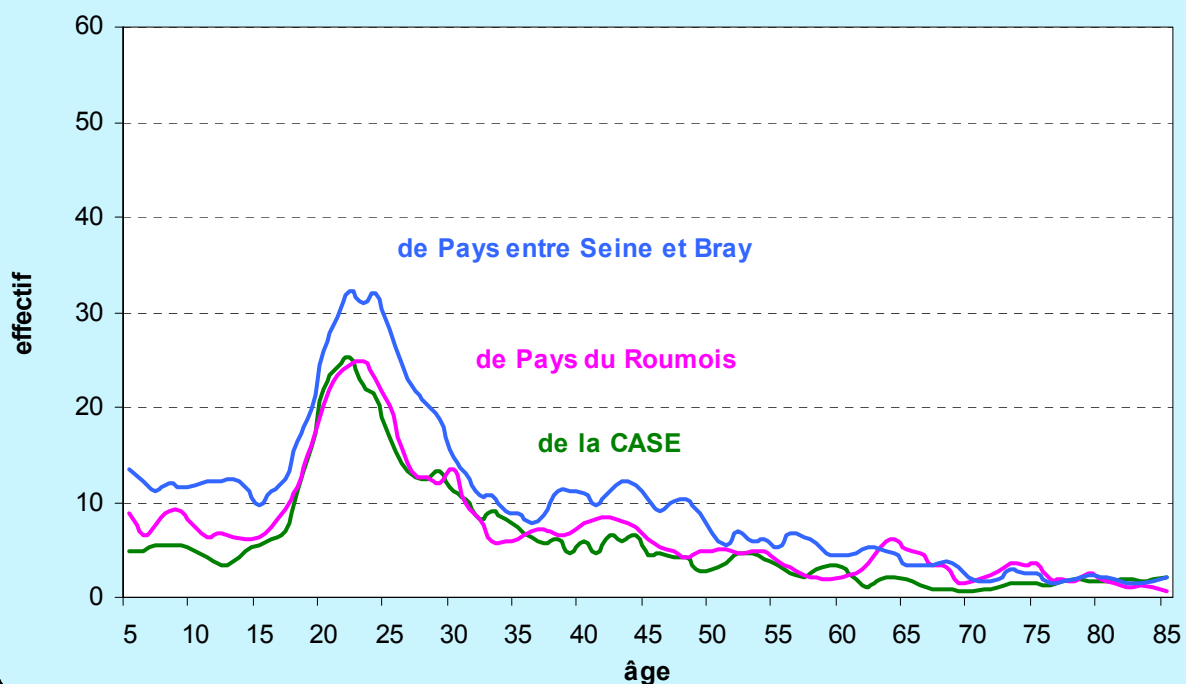
*** en valeurs moyennes annuelles**



Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Recensements de population - Projections Omphale - scénario tendanciel

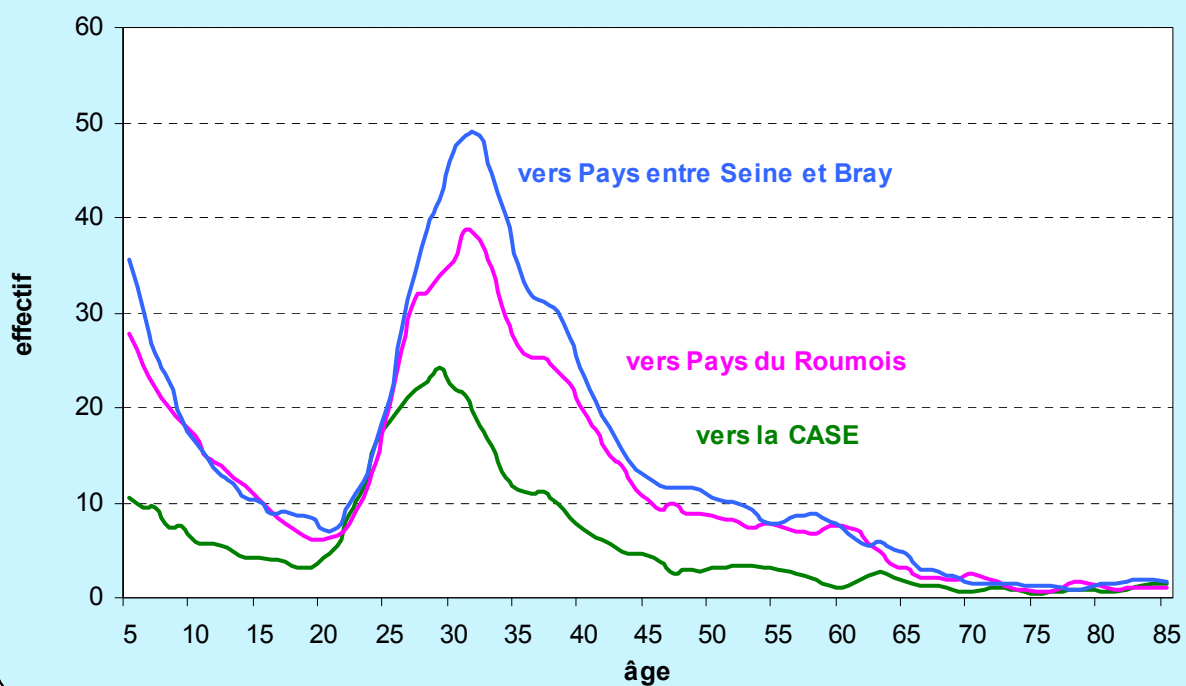
*** en valeurs moyennes annuelles**

Flux des 3 autres SCoT vers la CREA*

Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Projections Omphale - scénario tendanciel

* en valeurs moyennes annuelles sur la période 2002-2007

Flux de la CREA vers les 3 autres SCoT *

Champ : les individus de plus de 5 ans

Source : Insee, Projections Omphale - scénario tendanciel

* en valeurs moyennes annuelles sur la période 2002-2007

Dossier
d' **Aval** HAUTE-NORMANDIE